

L'histoire discrète de la bourgeoisie franco-montréalaise se dévoile

Page B 1



À la Folie: comment changer le monde, un clown à la fois

Page B 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 55

LE DEVOIR, LE VENDREDI 14 MARS 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE À SAINT-JÉRÔME



C'est un François Legault combatif qui s'est présenté jeudi aux locaux du candidat caquiste de Saint-Jérôme, Patrice Charbonneau.

En attendant Pierre Karl Péladeau

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, était de passage à Saint-Jérôme jeudi pour appuyer son candidat. Mais c'est vers la vedette du Parti québécois Pierre Karl Péladeau que l'attention reste tournée dans la ville-circonscription.

LISA-MARIE GERVAIS
à Saint-Jérôme

Le local électoral du Parti québécois dans Saint-Jérôme est un ancien magasin de prêts sur gages. Une bâtisse blanche aux grandes fenêtres, située rue Saint-Georges, l'axe nord-sud de la ville où s'alignent des commerces et des maisons aux façades défraîchies.

À l'intérieur du quartier général péquiste — dont l'emplacement a d'abord été tenu aussi secret que celui d'un bunker de la CIA —, les bénévoles s'affairent. On peinture, nettoie, accroche des drapeaux fleurdelisés. L'inauguration ne se fera pas avant la semaine prochaine: les lignes téléphoniques ne sont pas installées et les pancartes à l'effigie du candidat vedette péquiste sont à l'imprimerie. Pierre Karl Péladeau ne devrait pas s'y pointer. L'endroit n'est pas digne de le recevoir, confie une bénévole. Et ça donnerait une mauvaise image dans les médias.

Malgré tout, on assure qu'il ne sera pas un fantôme dans Saint-Jérôme. À sa première se-

VOIR PAGE A 10 : SAINT-JÉRÔME

Lire aussi : QS et PKP : la macédoine. L'éditorial d'Antoine Robitaille. *Page A 8*

La politique de la fesse. La chronique de Fabien Deglise. *Page A 3*

Couillard cite l'Écosse en exemple. La clarté de la question référendaire sur l'indépendance séduit le chef libéral. *Page A 3*

Marois tente de recentrer la campagne péquiste. Place à l'économie. *Page A 3*

Trois générations sans médecin de famille. Québec solidaire veut s'attaquer au manque de soins de proximité en région. *Page A 2*

REDEVANCES MINIÈRES

Le PQ n'a pas fait mieux que les libéraux

ALEXANDRE SHIELDS

Loin du pactole promis par le gouvernement Marois, le nouveau régime de redevances minières s'apparente plutôt à celui qui prévalait sous les libéraux et pourrait même s'avérer moins bénéfique. Le Québec demeure aussi loin derrière la moyenne canadienne en ce qui a trait aux redevances perçues en fonction de la valeur des ressources extraites du sol.

Une analyse effectuée par la Coalition Québec meilleure mine à partir du plus récent cadre budgétaire gouvernemental révèle que pour les années 2014 à 2016, les redevances minières versées à l'État québécois devraient atteindre 405 millions de dollars. Au cours de cette même période de trois années, la valeur totale des ressources extraites du sol risque de s'élever à 24 milliards de dollars, indiquent les données consultées par *Le Devoir*.



Nicolas Marceau

1,5% de la valeur brute

À titre d'exemple, le gouvernement a inscrit dans son dernier budget des prévisions de redevances de 120 millions de dollars pour l'année 2014-2015. Au cours de la même période, on prévoit que la valeur des ressources minières exploitées au Québec atteindra 7,9 milliards. Cela signifie que les redevances versées par les entreprises représenteront 1,5% de la valeur brute des ressources.

Pour l'année 2015-2016, Québec estime que les redevances augmenteront légèrement, pour atteindre 125 millions de dollars. Tout cela dans un contexte où la valeur brute des ressources minières exploitées devrait avoisiner les 8 milliards. Au moment de présenter son nouveau régime d'impôts miniers, en mai 2013, le ministre des Finances Nicolas Marceau avait pourtant affirmé que les redevances atteindraient 370 millions en 2015. Il s'agissait d'une hausse de 15% par rapport aux règles en place sous les libéraux. Mais ce chiffre a été revu à la baisse

VOIR PAGE A 10 : MINIÈRES

AUJOURD'HUI



Montréal La CSDM ferme 6 de ses 7 garderies. Les frais d'exploitation élevés et le manque de place sont en cause, explique la commission scolaire. *Page A 5*



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 8
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 8
Sudoku..... B 9

Le déneigement ou les frênes ?

Rosemont-La Petite-Patrie économise sur le chargement de la dernière bordée pour financer la lutte contre l'agrile du frêne

JEANNE CORRIVEAU

Faute d'argent pour contrer les ravages de l'agrile du frêne, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ne procédera pas au chargement de la dernière bordée de neige dans ses rues résidentielles. Le maire François Croteau a pris cette décision après avoir été informé qu'il faudrait couper 150 arbres supplémentaires dans son arrondissement en raison de l'insecte destructeur.

Le non-chargement de la neige dans les rues secondaires permettra à l'arrondissement de dégager des économies de 300 000\$. Cette somme sera investie dans l'injection de biopesticide pour une partie des arbres qui peuvent être sauvés, a indiqué M. Croteau au *Devoir*.

«Où, il y aura un désagré- ment dans les rues locales pen-



Le non-chargement de la neige dans les rues secondaires permettra à l'arrondissement de dégager des économies de 300 000\$.

VOIR PAGE A 10 : AGRILE

GÉNÉTIQUE

La médecine personnalisée n'est pas encore la panacée

PAULINE GRAVEL

On a beaucoup vanté ses futures vertus. On réalise aujourd'hui que plusieurs défis de taille devront être surmontés avant que la médecine personnalisée, qui repose sur les informations fournies par le séquençage du génome de chaque individu, soit adoptée en clinique.

C'est du moins la conclusion à laquelle en arrivent des chercheurs de l'Université Stanford dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)* après avoir procédé à l'analyse du génome complet de 12 adultes en bonne santé dans le but de détecter les possibles prédispositions génétiques dont ils seraient porteurs. L'imprécision, l'incertitude et les coûts associés à l'utilisation de cette technique les ont convaincus qu'il est encore prématuré de l'employer chez tous les individus

VOIR PAGE A 10 : GÉNÉTIQUE

ÉLECTIONS



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La candidate indépendante Fatima Houda-Pepin

LaFontaine et La Pinière toujours sans candidats du Parti québécois

PHILIPPE ORFALI

Le Parti québécois (PQ) compte se faire discret dans la circonscription de La Pinière, sur la Rive-Sud, pour laisser la voie libre à l'ex-libérale Fatima Houda-Pepin contre le D^r Gaétan Barrette, candidat vedette de Philippe Couillard.

Le PQ s'apprête à annoncer la candidature d'un militant qui aura pour mission de garder un profil bas durant la campagne, indiquent nos sources. L'annonce du candidat doit se faire ce vendredi ou samedi. Il pourrait s'agir d'un proche conseiller de la ministre Véronique Hivon, Daniel Michelin, selon Radio-Canada.

Après avoir envisagé de ne pas présenter de candidat, le parti de Pauline Marois aurait finalement changé d'avis. Le représentant péquiste se fera plutôt discret dans le but de ne pas nuire à M^{me} Houda-Pepin, expulsée du caucus libéral en raison d'un différend avec son chef Philippe Couillard au sujet de la charte de la laïcité. Députée depuis 1994, M^{me} Houda-Pepin se présente en tant que «libérale indépendante». Elle a été élue avec une majorité de 10331 voix en 2012.

Mystère et malaise dans LaFontaine

Dans la circonscription de LaFontaine, un autre château fort libéral, le PQ devra également décider s'il entend présenter un candidat à la suite de la démission de Jean Carrière, dont certaines interventions dans les réseaux sociaux sont revenues le hanter, au cours des derniers jours.

Il y a deux mois, sur Facebook, M. Carrière avait partagé la photo d'une femme en partie dénudée, faisant un doigt d'honneur, accompagné de propos crus à l'égard de l'islam. Le PQ n'avait rien vu et a accueilli l'homme d'origine rwandaise dans ses rangs.

L'ex-candidat, qui est favorable à une charte de la laïcité, avait également diffusé sur les réseaux sociaux des photos de la présidente du Front national en France, Marine Le Pen, ainsi que des vidéos dénonçant l'islam. M. Carrière, âgé de 25 ans, a remis sa démission à Pauline Marois hier matin.

Le PQ aura-t-il un candidat dans LaFontaine? «On travaille là-dessus. Ce sera précisé au cours des prochains jours», a indiqué la porte-parole Mélanie Malenfant.

Avec Marco Fortier
Le Devoir

Les fédérations étudiantes en tournée pour se faire entendre

Après avoir polarisé l'opinion publique à l'élection de septembre 2012, les étudiants veulent s'assurer d'être entendus lors de la présente campagne électorale. Au cours des prochaines semaines, les fédérations étudiantes collégiale et universitaire sillonneront les routes du Québec pour sensibiliser les partis politiques aux enjeux touchant les jeunes. Bien que le débat entourant les droits de scolarité soit maintenant chose du passé, les questions de l'accessibilité aux études et de l'aide financière aux études doivent faire partie des enjeux de l'élection, clament les leaders étudiants. Au cours de cette tournée, les représentants étudiants souhaitent également convaincre leurs acolytes de se déplacer en grand nombre le 7 avril pour faire résonner leurs voix dans les urnes. Pour appuyer cette tournée, le sitejevotepour.ca a été mis en ligne.

La Presse canadienne

Les promesses du jour

PQ. Faire en sorte que la STM ait accès au tarif «L» d'Hydro-Québec, ce qui représenterait une économie annuelle de 400 000 \$ par rapport au tarif «LG» que veut imposer Hydro-Québec.

PLQ. Favoriser les PME par un ensemble de mesures, notamment en restaurant des crédits et exemptions d'impôt et des programmes pour stimuler la création d'entreprises.

CAQ. Abolir les Agences de santé et de services sociaux, sauf celle de Montréal.

QS. Réduire les dépenses en médicaments et les salaires des cadres dans le milieu de la santé, et mettre fin aux PPP.

Le Devoir

Trois générations sans médecin de famille

Québec solidaire veut s'attaquer au manque de soins de santé de proximité en région

MÉLANIE LOISEL

à Gatineau

«Nous sommes trois générations sans médecin de famille», a lancé Mélanie Sarrazin, jeudi après-midi, au centre l'Actuel à Buckingham en Outaouais. Pendant que son petit-fils Frédéric courait partout avec sa carotte dans la bouche, sa grand-mère expliquait à quel point il était difficile d'obtenir un médecin de famille dans la région. «Mon médecin a pris sa retraite et le jeune docteur qui l'a remplacé a décidé de moins prendre de patients et depuis, je n'en ai plus», raconte-t-elle. «Le pire, c'est que ma fille Martine et le petit n'en ont pas non plus et au moindre bobo, ils doivent aller à l'urgence ou à l'hôpital pour enfants d'Ottawa», dit-elle.

De passage dans la région, le député de Québec solidaire (QS) Amir Khadir a déploré que de plus en plus de résidents de l'Outaouais reçoivent des soins à Ottawa. 44 % d'entre eux n'ont pas accès à un médecin de famille. «C'est inacceptable du gouvernement de sous-financer la région de l'Outaouais en raison de sa proximité avec l'Ontario. Gatineau n'est pas la banlieue d'Ottawa», a-t-il déclaré.

Se faire soigner en Ontario

Si les solidaires prenaient le pouvoir, M. Khadir estime qu'il faudrait un investissement de 130 millions de dollars ces cinq prochaines années pour offrir des soins de proximité à la population en ouvrant les CLSC 24 heures par jour.

En attendant, les résidents de la région n'hésitent pas à traverser la rivière de l'Outaouais pour se faire soigner dans la capitale canadienne. Certains médecins, formés au Québec, en font tout autant malgré la pénurie de doc-



MÉLANIE LOISEL

Mélanie Sarrazin et son petit-enfant Frédéric sont sans médecin de famille.

teurs dans la région. «C'est un choix qu'on fait, mais c'est vrai qu'il y a un certain malaise de conscience», affirme un médecin québécois, qui a accepté de parler au Devoir et qui a demandé de garder l'anonymat puisqu'il travaille à l'hôpital Montfort à Ottawa.

Après sa formation à l'Université Laval à Québec, il a tout de même préféré travailler en Ontario. «Quand j'ai terminé ma médecine, il y avait beaucoup de restrictions pour travailler dans les centres urbains au Québec, alors qu'il y avait plus d'ouverture, de liberté et d'avantages en Ontario», raconte-t-il, en ajoutant que le salaire offert chez nos voisins ontariens a aussi été un facteur décisif. «C'était il y a quelques années et depuis, il y a eu un rattrapage important au Québec. Les salaires entre les médecins

québécois et ontariens sont assez comparables maintenant», note-t-il.

En effet, selon une étude de l'Institut canadien d'information en santé publiée en 2013, un médecin québécois gagnait en moyenne 250 000 \$ alors qu'un médecin ontarien faisait 340 000 \$. Certes, il y a encore une différence salariale entre les deux provinces, mais il faut tenir compte du coût de la vie, qui est plus élevé en Ontario.

L'exode, un mythe

«Les médecins québécois qui partent en Ontario, c'est loin d'être le principal problème, parce qu'il y a des médecins des autres provinces qui viennent chez nous», tient à dire M. Khadir, qui est aussi médecin spécialiste. Pour lui, l'exode des médecins québécois est «un mythe» et n'explique pas la pénurie de médecins de famille en Outaouais, ni ailleurs au Québec.

Le député de QS croit que le plus important maintenant est de trouver des solutions pour remédier à la situation. Il propose, entre autres, d'augmenter le nombre d'étudiants dans les facultés de médecine, d'alléger les exigences pour permettre aux médecins étrangers de pratiquer au Québec et aussi, d'inciter les étudiants en médecine à choisir la pratique familiale. «Quand un radiologue gagne en moyenne 530 000 \$ tandis qu'un médecin généraliste gagne 210 000 \$, il faudrait peut-être revoir l'équilibre de la rémunération au sein même de la profession», avance-t-il.

Selon lui, ce serait déjà un bon début pour permettre à Mélanie Sarrazin et son petit-fils, de même qu'à l'ensemble de la population, d'avoir accès à un médecin de famille.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef caquiste, François Legault, poursuit sa tournée accompagné de sa conjointe, Isabelle Brais. Ils étaient notamment à Saint-Jérôme jeudi.

« Le monstre doit être rendu plus efficace »

François Legault promet de s'attaquer à la bureaucratie du système de santé

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le chef caquiste, en réitérant son engagement de longue date d'abolir les agences de la santé, a réveillé aussi les critiques que s'attire cette idée.

«Ça va économiser de l'argent dans les centres de santé et de services sociaux [CSSS] aussi», dit François Legault. Les directeurs généraux de CSSS me disent que s'ils n'avaient plus de rapports à faire aux agences, ils pourraient sauver de 10 à 20 % de leur personnel dans les bureaux», a soutenu M. Legault en point de presse à Montréal jeudi.

Selon les calculs de la Coalition Avenir Québec (CAQ), il y a «un employé sur cinq dans le système de santé qui est dans la paperasse. C'est presque deux fois plus qu'en Suède, et c'est complètement exagéré», pense François Legault.

Une réflexion à mener

En échange de pouvoirs accrus, les directeurs généraux des CSSS devraient être imputables de leurs résultats. «Le monstre doit être rendu plus efficace», dit M. Legault. Ce dernier assure qu'il peut mener sa réforme sans affecter les services, rappelant que le ménage qu'il propose vise les postes administratifs, pas ceux de services.

« Un employé sur cinq dans le système de santé est dans la paperasse. C'est presque deux fois plus qu'en Suède. »

Le chef de la CAQ François Legault

Penser qu'abolir les agences réglerait les problèmes du réseau de la santé relève de la pensée magique, dit le p.-d.g. de l'Association des gestionnaires d'établissements de santé et de services sociaux (AGESSS), François Jean. «Il y a un réel besoin de coordination régionale», argue-t-il.

François Jean reconnaît toutefois que la bureaucratie actuelle pèse lourd sur les établissements de santé, et qu'elle pourrait être allégée. «C'est vrai qu'il peut y avoir de la redondance entre les demandes du ministère et de l'agence, et qu'on pourrait faire du ménage dans la reddition de comptes qui est demandée,

ça donnerait plus de temps pour les patients», explique-t-il.

Le vice-président de la Fédération de la Santé et des Services sociaux (FSSS-CSN), Guy Laurion, abonde dans le même sens. Mais plutôt que de proposer une nouvelle réforme, il croit que le réseau a besoin d'un «temps d'arrêt». «Il y aurait des réflexions à faire sur l'administration, mais il faudrait que tout le monde soit autour de la table pour poser le bon diagnostic et trouver les solutions.»

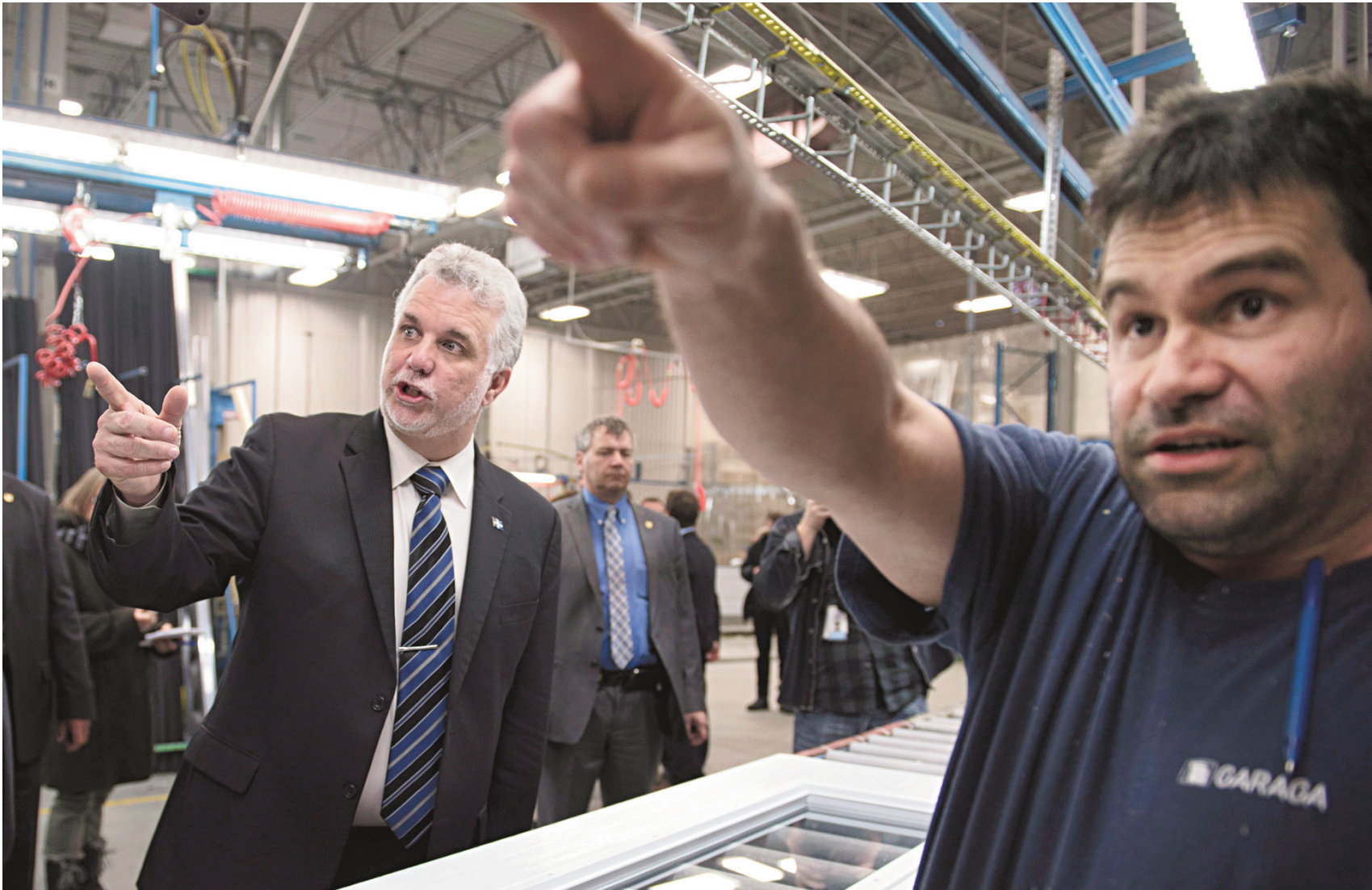
Pas un précédent

La CAQ n'est pas la seule à critiquer les agences de la santé. Le ministre de la Santé et des Services sociaux sortant, Réjean Hébert, a déjà affirmé qu'il considérerait la possibilité de fusionner des agences de la santé. Mais tant que la plateforme santé du Parti québécois ne sera pas dévoilée, l'équipe santé se refuse à tout commentaire.

Du côté du Parti libéral du Québec (PLQ), le candidat vedette Gaétan Barrette a souvent critiqué les agences par le passé. Cette semaine, le PLQ a promis, s'il est élu, de diminuer la bureaucratie de 10 %, dans les agences, mais aussi dans les autres structures du réseau, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le Devoir

QUÉBEC 2014



Philippe Couillard a visité une usine de fabrication de portes de garage jeudi à Saint-Georges-de-Beauce.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

RÉFÉRENDUM SUR L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCOSSE

La clarté de la question séduit Couillard

ROBERT DUTRISAC

à Saint-Georges-de-Beauce

Le chef libéral, Philippe Couillard, est séduit par la clarté de la question soumise au référendum sur l'indépendance de l'Écosse.

«C'est un exemple de clarté», juge le chef libéral, qui présentait jeudi ses engagements relatifs aux PME et à l'entrepreneuriat. «L'exemple du Royaume-Uni est intéressant.»

La question posée au référendum écossais, qui a fait l'objet d'une entente entre Edimbourg et Londres, se lit comme suit: «L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant?»

«Je ne fais pas allusion à la loi du même nom», a précisé Philippe Couillard, c'est-à-dire la loi dite «sur la clarté», conçue par Stéphane Dion et adoptée sous un gouvernement du Parti libéral du Canada dirigé par Jean Chrétien. Cette loi stipule que la question posée lors d'un référendum sur la sécession du Québec doit être claire, une appréciation qu'Ottawa s'est arrogée.

Négociation

Philippe Couillard s'oppose à ce que le gouvernement fédéral définisse les termes d'un référendum sur l'indépendance du Québec; la question ne peut être le fruit d'une négociation entre Québec et Ottawa, comme ce fut le cas entre les gouvernements du Royaume-Uni et d'Écosse. «J'ai

La « vieille cassette libérale »

Le chef du PLQ est désormais «obsédé par la Constitution et les référendums», a fait remarquer Pauline Marois jeudi soir. Mais, en maintenant le «flou», l'«incertitude», le «trou noir» sur les «conditions précises» préalables à la ratification de la Constitution par le Québec, M. Couillard suscite l'inquiétude, a-t-elle dénoncé. En ressortant «la bonne vieille cassette libérale» pour «effrayer» les Québécois voyant d'un bon œil une nouvelle consultation sur l'indépendance du Québec, le PLQ s'enlise dans une «campagne négative» où tous les «arguments de peur» sont bons pour gagner des points. M. Couillard a dérapé, «rugissant littéralement sa détestation des autres [et] de leurs idées», selon M^{me} Marois.

Marco Bélair-Cirino

toujours dit, et je le répète, que l'avenir du Québec serait décidé par les Québécois», a-t-il affirmé.

Mais le chef libéral écarte d'emblée toute possibilité d'un référendum sur la souveraineté. «Il n'y aura pas de référendum, il n'y aura pas de question référendaire parce qu'il y aura un gouvernement libéral du Québec», a-t-il donné l'assurance.

La marque du mouvement souverainiste, c'est «le monde imaginaire, la confusion», a-t-il dénoncé. «Le Parti québécois maintient les Québécois dans un monde de merveilles. C'est M^{me} Marois au Pays des merveilles. Tout va bien aller. On va se séparer et on va continuer à se promener dans le Canada. On va garder la monnaie», a-t-il raillé.

Un «festival de confusion»

La campagne électorale menée par le chef péquiste Pauline Marois donne lieu «à un festival de confusion sans précédent», selon le chef libéral, que ce soit sur la question des frontières ou sur celle du passeport. À son avis, garder la monnaie canadienne après une déclaration d'indépendance n'est pas réaliste. «On va perdre notre représentation et on n'a aucun levier pour faire des politiques fiscales ou macroéconomiques», a-t-il prévenu.

Aussi, la double citoyenneté québécoise et canadienne dépend du bon vouloir du Canada. «Tout arrangement entre deux parties nécessite le consentement des deux parties», a-t-il dit.

«Que M^{me} Marois dise les vraies affaires. Qu'est-ce qui arrive avec la séparation du Québec? Elle ne le sait pas elle-même!», croit Philippe Couillard.

Le Devoir

Marois tente de recentrer la campagne péquiste

MARCO BÉLAIR-CIRINO

à Saint-Nicolas

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, s'est affairée jeudi à rattrapper une autre journée de campagne électorale qui risquait de lui glisser entre les doigts.

«Nous sommes en campagne électorale pour élire un gouvernement à Québec. J'imagine que les citoyens et les citoyennes du Québec veulent savoir ce qu'on a à offrir», a-t-elle affirmé lors d'un point de presse dans une PME de fabrication de produits de fibre de verre à Saint-Nicolas.

Le PQ est agacé de voir les enjeux liés au «pays du Québec» ou à l'arrivée fracassante de Pierre Karl Péladeau occulter ses annonces à saveur économique. «On n'est pas en campagne sur l'avenir du Québec. On est en campagne électorale. Lorsque les Québécois et les Québécoises iront aux urnes le 7 avril prochain [ils] voteront pour un gouvernement», a insisté M^{me} Marois.

Entrepreneuriat

La chef du PQ s'est notamment engagée à déployer une nouvelle politique de l'entrepreneuriat «plus efficace [et ayant] un impact réel et mesurable». Pour l'occasion, M^{me} Marois était accompagnée de trois candidates de la région de Chaudière-Appalaches: Catherine Paré (Chutes-de-la-Chaudière), Linda Goupil (Bellechasse) et Sylvie Girard (Lévis). Pierre Karl Péladeau était également sur place, ayant mis en veilleuse sa campagne dans Saint-Jérôme.

Après s'être fait reléguer au rôle de figurante lors des deux autres sorties médiatiques avec «PKP» di-



Pauline Marois a invité à quelques reprises Pierre Karl Péladeau à se ranger au côté des autres candidats.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

manche et lundi, M^{me} Marois n'entendait pas rester dans l'ombre de son candidat vedette. Elle a invité à quelques reprises l'homme d'affaires à se ranger au côté des trois autres candidats. «Je vais répondre à ça!» disait-elle à des journalistes adressant pourtant leurs questions directement à M. Péladeau.

Pauline Marois s'est notamment saisie d'une question au sujet de Nurun, une filiale de Québecor, ayant décroché plusieurs contrats de taille du gouvernement ou de sociétés d'État au fil des années. À ses yeux, la firme Web pourrait se voir confier de nouveaux contrats publics après l'éventuelle entrée de l'actionnaire de contrôle de Québecor au Conseil des ministres. Le processus d'octroi de contrats est à

l'abri de toute influence d'élus, a-t-elle souligné. «Ce n'est jamais, jamais, une décision politique. [...] [L]es règles doivent s'appliquer, peu importe les entreprises qui [offrent leurs produits ou services] au gouvernement.»



ÉLECTIONS 2014

La première ministre a aussi balayé la proposition de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP) visant à réarranger la structure de capital et de propriété de l'empire Québecor, question de mettre ses médias «hors de portée» de M. Péladeau. «On ne va pas reprendre cette question avec toutes sortes d'hypothèses ou de propositions aussi compliquées les unes que les autres», a déclaré M^{me} Ma-

Nurun: Couillard met garde PKP

Interrogé sur les contrats de Nurun, une filiale de Québecor, avec le gouvernement du Québec, le chef libéral Philippe Couillard a affirmé jeudi que, si Pierre Karl Péladeau était nommé au Conseil des ministres, il devrait s'en retirer continuellement compte tenu des affaires qui touchent son conglomérat. «Il faudrait installer des portes tournantes pas loin de son siège, a-t-il affirmé. Et s'il fait chaud l'été, ça va être un ventilateur.»

Robert Dutrisac

rois, répétant une nouvelle fois que M. Péladeau se pliera à toutes consignes données par le commissaire à l'éthique et à la déontologie de l'Assemblée nationale.

De son côté, le nouvel homme politique s'en est tenu jeudi à partager sa réflexion sur l'importance de l'entrepreneuriat au Québec, et des moyens de le valoriser.

Ensuite, l'autobus de campagne de la chef du PQ a filé à Lévis, laissant derrière M. Péladeau. M^{me} Marois y a rencontré des employés d'un chantier Davie fourmillant d'activité. En soirée, elle s'est rendue au Centre de congrès et d'exposition de Lévis, un rassemblement où l'attendaient quelque 200 militants... et Pierre Karl Péladeau.

Le Devoir

La politique de la fesse



FABIEN DEGLISE

L'étalement du moi, du surmoi et du je dans les univers numériques n'est pas une activité sociale à prendre à la légère. Et il faut parfois une campagne électorale pour saisir la dérive et ses conséquences.

Jeudi, deux candidats dans la course, un caquiste et un péquiste, ont été cruellement confrontés à la chose en se retrouvant en chœur sur la sellette à cause de confessions, en mots ou en images, faites dans les derniers mois sur leur compte Facebook. Le réseau social, en déplaçant les frontières de la vie privée et de la vie publique, refaçonne bien des contours, y compris ceux de la petite politique.

On résume: à Rimouski, le candidat de la Coalition avenir Québec (CAQ), Steven Fleurent, 21 ans, vient d'être attrapé par un journaliste du *Journal de Québec* les culottes à terre — au sens propre — sur une photo le montrant assis sur une toilette. Le jeune homme, qui sur le site du parti, est présenté comme un gars qui «travaille dans le domaine de la restauration» y affiche un sourire de vainqueur et un pouce en l'air. Il a fait circuler publiquement ce cliché sur son réseau aux côtés de quelques autres photos du même cru, prises depuis 2009, sur lesquelles il montre ses fesses, il simule une position sexuelle avec deux autres amis, il affirme un penchant pour les femmes rondes... L'ignominie de la confidence hasardeuse, en somme, dans ses plus beaux atours.

L'homme a depuis retiré les photos compromettantes. Il a également été défendu, jeudi matin, par son chef, François Legault, qui a évoqué une erreur de jeunesse. Sans autre forme de condamnation.

Sur l'île de Montréal, les astres ne se sont toutefois pas alignés de la même façon pour le candidat péquiste Jean Carrière, 25 ans. Jeudi, il s'est retiré officiellement de la course après la découverte sur son compte Facebook de commentaires injurieux à l'endroit de l'islam couplé au partage en janvier dernier d'une photo de Marine Le Pen, leader du Front national, parti d'extrême droite en France, accompagné d'un «vive Marie Le Pen». L'aspirant député, qui se présentait comme un pro-charte des valeurs, n'était en campagne que depuis cinq jours à peine. Pauline Marois n'a pas cherché à le retenir. Elle a jusqu'au 22 mars pour lui trouver un remplaçant moins gênant.

En politique, c'est bien connu, le passé peut parfois rattraper des candidats. Or, à l'ère du tout à l'ego numérique, c'est finalement les candidats eux-mêmes qui tendent désormais le bâton pour se faire battre, avec toutes les traces laissées dans les univers numériques pour affirmer chaque jour leur existence. Des traces souvent guidées par une naïveté inversement proportionnelle à l'urgence d'exister par l'abus de confiance et qui, à l'avenir, pourrait bien donner un visage un peu loufoque aux campagnes électorales, ici comme ailleurs.

Appel du vide

En 2009, la chef du NPD provincial en Colombie-Britannique, Carole James, a été une des premières à formuler cette prophétie en marge d'une affaire similaire qui avait touché l'un de ses candidats. Le compte Facebook de Ray Lam — c'était son nom. Il brigait le siège de Vancouver False-Creek — avait alors révélé des photos de lui, diffusées trois ans plus tôt, le montrant dans un état festif avancé cherchant à jouer avec les seins d'une amie. Il avait alors démissionné.

«Il va être intéressant de suivre la politique dans 10 ou 15 ans quand vous allez avoir une génération complète de jeunes hommes et femmes qui vont avoir grandi avec une vie publique sur Facebook», avait lancé M^{me} James dans les pages du *Vancouver Sun*. À l'époque, le candidat représentant de la «CRAC», comme il a été rebaptisé jeudi par des petits comiques en raison de la facilité avec laquelle il montre ses fesses, avait 16 ans. Le péquiste éphémère, lui, en avait 20.

Au-delà du jugement moral facile et paradoxal — on se retrouve à reprocher à un politicien ses excès de transparence! —, le cas Fleurent, le cas Carrière donnent finalement les premières mesures de cette époque «intéressante» à observer dans laquelle la socialisation numérique et surtout ses traces persistantes dans l'espace et le temps permettent aujourd'hui d'envisager pour la politique de demain tout et surtout n'importe quoi. À l'image d'un gars saluant ses «amis» visiblement à l'aise dans des lieux d'aisances.

Dans une ou deux décennies de là, une première ministre du Québec pourrait avoir diffusé des egoportraits d'elle-même, en petite tenue, pris dans le miroir de sa salle de bain. Un futur ministre des Finances aura, lui, avoué à ses amis, en ligne, une attraction pour les femmes bien en chair, ou aura été photographié intoxiqué par l'alcool. Qui sait?

Une déferlante de «trop de détails», comme dirait l'autre, dont la diffusion est stimulée aujourd'hui par nos nouvelles vies numériques, mais qui, avec le temps pourrait du coup devenir un peu moins gênante: leurs électeurs ayant eux aussi, au même moment, succombé à ce même appel du vide à remplir avec cette intimité que deux candidats dans l'actuelle course électorale viennent pourtant, malgré eux, d'appeler à un peu plus de respect.

Sur Twitter: @FabienDeglise

ACTUALITÉS

Des cathos laïques?!



CHRISTIAN
RIOUX

à Paris

Récemment, une amie québécoise arrivée depuis peu à Paris s'étonnait d'un étrange paradoxe. Alors qu'elle attendait ses enfants à sortie de l'école, elle se mêla aux discussions des parents d'élèves. Ce jour-là, un incident a provoqué une controverse. Après plusieurs questions, elle comprit qu'un enseignant avait demandé à un élève quelle était sa religion. Les parents y voyaient une entorse à la laïcité.

Mais, l'histoire ne s'arrête pas là. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir que plusieurs de ces parents en colère étaient des catholiques pratiquants qui allaient à la messe tous les dimanches. En bonne Québécoise parachutée en France, elle avouait ne plus rien y comprendre. Pourquoi des catholiques pratiquants se réclamaient-ils donc à ce point de la laïcité? Ils sont fous ces Français!

La chose n'est pourtant pas si surprenante. Cet étonnement tient à la confusion que l'on entretient entre laïcité et sécularisation. Cette confusion est courante dans les pays anglosaxons où, faute de mot, on traduit laïcité par *secularism*. Or, la laïcité et la sécularisation sont des choses radicalement différentes. La première décrit la neutralité ou l'abstinence de l'État en matière de religion, alors que la seconde désigne le recul du religieux dans une société dominée par la technique.

Dans un récent débat télévisé, l'ultralibéral Julius Grey, féroce opposant à la charte de la laïcité, a éloquentement illustré cette confusion. «*Il n'y a pas plus laïque que moi!*», s'est-il exclamé. Posons-nous la question: comment un individu peut-il être «laïque»? Cela n'a pas le moindre sens! Un individu est athée, catholique, agnostique ou musulman. Il n'est pas «laïque», à moins de vouloir dire qu'il n'est pas entré dans les ordres, ce que nous savions déjà en ce qui concerne Julius Grey. Tout au plus, un individu peut-il respecter la laïcité s'il est fonctionnaire, ce qui n'est pas non plus le cas de Monsieur Grey. L'avocat voulait probablement dire qu'il ne voyait pas d'un mauvais œil la sécularisation du Québec. Mais, ce faisant, il illustrait surtout sa propre confusion intellectuelle. Qu'on se rassure, la laïcité n'exige de personne un certificat de sécularisation!

◆ ◆ ◆

Si cette confusion est si répandue, c'est à cause de la domination, à gauche comme à droite, de ce que j'appellerai faute de mieux la religion du Progrès, ou «progressisme». Je n'utilise pas ce mot pour désigner la gauche en général, qui est beaucoup plus large, mais une idéologie précise, héritière du marxisme, qui professe que l'histoire a un sens et que, malgré quelques incidents de parcours, elle évolue dans une direction définie, celle du Progrès évidemment.

Cette religion du Progrès explique l'opposition d'une certaine gauche, comme celle de Québec solidaire, à la laïcité alors que c'est pourtant la gauche qui a historiquement inventé la laïcité. Digne héritière des marxistes d'hier, cette gauche est en effet convaincue que l'histoire est darwinienne et qu'elle «évolue», comme les espèces. Peut-être n'en a-t-elle pas toujours conscience, mais son discours suppose que l'histoire du XX^e siècle est celle du progrès continu des droits, comme on l'écrit d'ailleurs allègrement dans nos manuels d'histoire. Le procès historique des religions étant fait, puisque celles-ci seraient par essence réactionnaires, nous nous dirigerions donc, malgré quelques aléas passagères, vers une société de plus en plus sécularisée.

Cette vision jovialiste de l'histoire explique pourquoi l'intégrisme musulman, qui a pourtant déjà changé la face d'une partie du monde, n'inquiète pas vraiment cette gauche. Les femmes voilées non plus puisque l'«avancement» de l'histoire les incitera inévitablement un jour ou l'autre à «évoluer» et à brûler leur voile, comme les soutiens-gorge d'une autre époque, sur l'autel du dieu Progrès. Nos gauchistes n'en doutent pas. C'est une simple question de temps! Le «progressiste» (au sens idéologique du mot, entendons-nous bien) ne peut pas imaginer un monde tragique, qui ne serait pas en marche vers plus de droits, plus de richesse, plus de bien-être et plus de sécularisation. «*Le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas*», cette phrase (faussement attribuée à André Malraux même s'il eût probablement pu la revendiquer) est pour lui une hérésie. Elle décrit pourtant ce qui se produit aujourd'hui dans nombre de pays et qui pourrait nous arriver demain.

Or, si la laïcité est cruciale, c'est justement parce que l'histoire n'est pas écrite. S'il faut interdire à un enseignant d'interroger un élève sur sa religion, c'est pour préserver un espace commun comme l'école, peu importe que les religions s'effacent ou qu'elles soient de retour. La laïcité ne juge pas par avance les religions, elle ne décrète pas qu'elles sont réactionnaires et n'impose pas la sécularisation à la société civile. Elle impose simplement aux religions le respect de quelques règles communes. C'est pourquoi des catholiques et des musulmans pratiquants peuvent s'en revendiquer. Mais pas les intégristes, qu'ils soient musulmans, catholiques ou même... «progressistes».

crioux@ledevoir.com



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le 1000, rue de la Commune (à l'avant-plan), dans le Vieux-Montréal, compte quelque 200 condos haut de gamme.

Borsellino fait l'objet d'une enquête pour parjure

Selon des écoutes électroniques, l'ex-patron de Garnier construction était beaucoup plus proche du clan Rizzuto qu'il ne l'a affirmé devant la commission Charbonneau

BRIAN MYLES

L'ex-patron de Garnier construction, Giuseppe Borsellino, était beaucoup plus proche du clan Rizzuto qu'il l'a admis lors de son témoignage à la commission Charbonneau.

Selon l'enquêteur Eric Vecchio, M. Borsellino entretenait des relations d'affaires et d'amitié avec le défunt Nicolo Rizzuto Jr.

Des conversations d'écoute électronique de l'opération Colisée, présentées jeudi à la commission Charbonneau, démontrent qu'il transigeait autant avec Nicolo Jr qu'avec son père, Vito Rizzuto, le parrain de la mafia emporté par le cancer en décembre dernier.

Selon les informations du *Devoir*, Giuseppe Borsellino fait maintenant l'objet d'une enquête pour parjure.

Lors de son témoignage à la commission Charbonneau, en février 2013, Borsellino avait tenté de prendre ses distances du clan mafieux. Il avait déjà «salué» les Rizzuto, mais il ne les connaissait pas «au point de [les] côtoyer». «*On les connaît et ça arrête là*», avait-il insisté.

NDG sous influence

La Commission se gardait quelques surprises avant de prendre une pause pour la durée de la campagne électorale.

En 2004-2005, la mafia était en mesure d'influencer les décisions du conseil d'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce-Côte-des-Neiges. Sur écoute, le promoteur Tony Magi se vante auprès de Nick Rizzuto Jr d'avoir réussi à

faire bloquer un projet de Lee Lalli, un promoteur lié à la mafia.

En mai 2005, l'arrondissement a refusé à Lalli un changement de zonage nécessaire pour un projet de pharmacie sur le boulevard Décarie. C'était une sorte de vengeance contre Lalli, car il n'avait pas voulu faire de Magi son partenaire dans le projet.

Dans un autre extrait datant d'août 2003, Magi se vante auprès de Vito Rizzuto qu'il est en compagnie de son ami, le conseiller municipal Saulie Zajdel.

Celui-ci est aujourd'hui accusé de fraude avec l'ex-maire Michael Applebaum, pour une histoire étrangement similaire. MM. Applebaum et Zajdel auraient reçu des pots-de-vin en échange de changements de zonage pour des promoteurs de l'arrondissement montréalais.

Selon des documents judiciaires obtenus par *La Presse*, de 2002 à 2012, M. Applebaum aurait été au cœur d'un vaste système de corruption et de commissions secrètes impliquant Lee Lalli, Tony Magi et Jean-Sébastien Marineau, le chef de cabinet de l'ex-ministre libérale Michèle Courchesne.

Lee Lalli est considéré par les policiers comme un ami de Michael Applebaum. Il a d'ailleurs organisé pour le politicien déchu, qui se disait «pas achetable», deux activités de financement en 2003 et 2009.

Benoît Roberge plaide coupable et dit avoir été piégé

SIDHARTHA BANERJEE

Accusé d'avoir vendu des renseignements aux Hells Angels, Benoît Roberge, ex-membre du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), a plaidé coupable, jeudi, à une accusation de gangstérisme et à une autre d'abus de confiance.

Au palais de justice de Montréal, l'ancien enquêteur a fondu en larmes en admettant avoir collaboré avec les Hells Angels, parce qu'un membre du gang de motards criminels avait menacé sa famille.

La Couronne a souligné que Roberge avait continué à fournir de l'information de la police au membre des Hells René Charlebois, et que leurs conversations démontrent clairement que l'agent expérimenté était sous l'emprise du gang.

Après s'être évadé de prison, Charlebois s'est enlevé la vie l'automne dernier alors qu'il était assailli par la police.

«*Ma vie est détruite*», a dit Roberge, âgé de 50 ans, dans une déclaration émotive au tribunal, à la suite de la reconnaissance de sa culpabilité. «*Mon message aux policiers et policières: si vous vous sentez seuls dans la tourmente et la contrainte, demandez de l'aide, et faites confiance en de meilleures solutions.*»

Coûteuses conséquences

Roberge est un ancien enquêteur spécialisé dans le crime organisé qui a témoigné fréquem-

ment en tant qu'expert sur les Hells Angels lors de procès criminels. Il aurait reçu environ 125000\$ de René Charlebois en échange d'informations, l'essentiel de cette somme ayant été récupérée depuis par la police grâce aux renseignements fournis par Roberge. Le procureur de la Couronne Maxime Chevalier a affirmé que les coûts pour les contribuables des transgressions de Roberge pourraient s'établir quelque part entre 400000\$ et plus de 1 million, bien qu'il puisse être impossible de déterminer le montant exact.

L'ancien enquêteur a fondu en larmes en admettant avoir collaboré avec les Hells Angels

Les avocats et procureurs de la Couronne et de la défense ont recommandé une peine totale de huit années — quatre pour chaque chef d'accusation, devant être purgées de manière consécutive.

La défense a demandé que le temps purgé depuis son arrestation en octobre 2013 soit pris en considération. Le juge de la Cour du Québec Robert Marchi doit prononcer la peine le 4 avril.

Un porte-parole de la Couronne a exprimé sa satisfaction à l'égard de la réponse à l'accusation. «*Ce qui était important dans ce dossier, c'était d'une part que l'individu puisse reconnaître sa culpabilité et sa participation aux infractions criminelles, et d'autre part de protéger la so-*

ciété en ce qui a trait aux informations sensibles qui font partie de ce dossier», a indiqué Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Enquêteur chevronné

Roberge, qui avait été arrêté le 5 octobre dernier, faisait face à quatre accusations: une d'obstruction à la justice, une d'abus de confiance et deux autres liées au gangstérisme. Il a finalement plaidé coupable à une seule accusation de gangstérisme et à celle d'abus de confiance.

Déjà, le 19 février dernier, Roberge avait annoncé qu'il renonçait à subir son enquête préliminaire.

L'accusé avait également choisi de ne pas se prévaloir de son droit de bénéficier d'une audience de libération sous caution en attendant la tenue de son procès.

L'ex-policier a pris en août 2013 sa retraite du SPVM, où il était considéré comme un enquêteur chevronné en matière de lutte contre le crime organisé. Avant même que sa retraite soit officielle, il avait été embauché en mars 2013 par Revenu Québec à titre de chef du service du renseignement. Il a été congédié depuis.

Les faits qui lui sont reprochés seraient survenus entre janvier 2010 et octobre dernier, juste avant son arrestation.

La Presse canadienne

À peine 0,20\$ le condominium

Un dollar pour cinq condos dans le Vieux-Port de Montréal. Vito Rizzuto fait passer les boursicoteurs et autres requins de la finance pour des enfants d'école dans le dossier du 1000, rue de la Commune. Sans injecter un sou de sa fortune dans le projet immobilier, le défunt parrain de la mafia montréalaise a pu acquérir du promoteur Terry Pomerantz cinq condominiums pour la modique somme de 1\$. A 20 cents l'unité, c'était une aubaine d'enfer. Rizzuto a revendu les cinq condos pour la somme totale de 1,7 million de dollars. «*Si on considère qu'il n'y a eu aucun investissement initial, c'est quand même une bonne marge de profit*», a dit l'enquêteur Eric Vecchio à la barre des témoins.

M. Vecchio a complété son témoignage par une mise en garde.

Malgré la mort successive de Nick Jr, Nicolo père et Vito Rizzuto, la mafia n'est pas anéantie pour autant. «*Ce n'est pas parce qu'on a enlevé la tête que la structure s'effondre. Le réseau est toujours là*», a-t-il expliqué.

Le passage à vide suivant la chute d'un clan dominant est toujours ponctué d'épisodes de violence, le temps qu'il faut à un nouveau parrain pour s'imposer sur ses rivaux.

La culture mafieuse est faite de «*finesse*» et de «*raffinement*», afin d'occuper une plus grande place dans l'économie légale.

Sans attirer l'attention du public, la mafia cherche à infiltrer toutes les activités lucratives: la construction, l'immobilier, mais aussi la spéculation boursière, les systèmes informatiques ou l'industrie pharmaceutique.

«*Il n'y a pas de limites, en fait. On peut aller partout, partout, partout. Une fois que le réseau est établi, on a accès à tout*», a conclu M. Vecchio.

La Commission fait maintenant relâche pour le reste de la campagne électorale. Elle reprendra ses travaux le 8 avril, afin de traiter du financement illégal des partis provinciaux et de l'octroi de contrats au ministère des Transports.

Le Devoir

Rejeter Keystone serait un «cadeau» pour Poutine

Washington — Le rejet du projet d'oléoduc Keystone XL représenterait un véritable cadeau pour le président russe, Vladimir Poutine, et un coup dur aux efforts des États-Unis en vue d'une plus grande indépendance énergétique. C'est ce qu'a déclaré un ancien conseiller à la sécurité nationale du président américain, Barack Obama, jeudi. Témoignant devant un comité du Sénat américain chargé de déterminer si le projet est dans l'intérêt des États-Unis, James Jones a affirmé que la rareté de l'énergie était une arme géopolitique puissante. M. Jones a fait valoir que le plus récent exemple était la Russie, où la crainte d'une augmentation du prix du gaz, voire d'une pénurie, a un effet non seulement sur la gouvernance de l'Ukraine, mais aussi sur les tentatives de l'Europe d'imposer des sanctions économiques. James Jones a rappelé que les États-Unis avaient perdu des vies et d'immenses sommes d'argent pour assurer leur approvisionnement en pétrole, mais que tout cela pouvait changer grâce à une hausse historique de la production en Amérique du Nord.

La Presse canadienne

Avion disparu: les débris ne sont pas les bons

Kuala Lumpur — De larges objets flottants repérés par un satellite chinois près de la zone où l'avion de Malaysian Airlines s'est volatilisé ne sont pas les débris de l'appareil. Il s'agit d'une nouvelle piste aboutissant à une impasse alors que s'achève jeudi le sixième jour des recherches, sans aucun indice probant. La Chine a indiqué à la Malaisie que des photos satellites, prises dimanche et montrant des objets flottants près de la zone sous surveillance, avaient été publiées par erreur, a annoncé le ministre malaisien des Transports, Hishammuddin Hussein. Les photos «*ne montrent aucun débris*» du Boeing 777. Il a également démenti une hypothèse avancée par des enquêteurs américains cités jeudi dans le *Wall Street Journal*. Selon eux, sur la base de données transmises au sol automatiquement par les moteurs de l'appareil, l'avion a continué de voler quelque quatre heures après avoir perdu le contact avec le contrôle aérien. «*Ces informations sont inexactes*», a-t-il dit.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

INFRASTRUCTURES

Montréal investit 383 millions

JEANNE CORRIVEAU

À la faveur du printemps, les chantiers se multiplieront à Montréal. La Ville a fait savoir jeudi qu'elle consacrera une somme de 383 millions de dollars pour retaper ses routes et son réseau d'infrastructures souterraines en 2014.

Dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, les travaux d'infrastructures avaient été ralentis au cours des deux dernières années, plusieurs entrepreneurs n'ayant pu obtenir leur accréditation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La Ville se met donc en mode «*rattrapage*» et procédera à la reconstruction de 80 kilomètres de rues et de trottoirs, ainsi qu'à la réfection de plus de 100 kilomètres de conduites d'aqueducs et d'égouts. De plus, 48 intersections seront sécurisées et 165 feux de circulation seront modernisés.

Pour la voirie, Montréal prévoit de dépenser 132 millions, alors que les réseaux d'aqueducs et d'égouts de l'eau feront l'objet d'investissements de 198 millions. Le volet «grands projets» bénéficiera de 53 millions.

Le responsable des infrastructures au comité exécutif de la Ville, Lionel Perez, et sa collègue responsable du dossier de l'eau, Chantal Rouleau, assurent que la Ville aura recours à une «*planification intégrée*» de manière à ce que les travaux de la Ville soient coordonnés avec les interventions des services publics. La Ville veut ainsi éviter que le cauchemar ayant marqué le chantier du boulevard Saint-Laurent il y a quelques années se reproduise.

Des travaux seront notamment réalisés sur le boulevard Pie-IX, entre les rues Beaubien et Bélanger, sur l'avenue Papineau, entre la rue Ontario et l'avenue du Mont-Royal, et sur la rue Sherbrooke Est, entre les rues Saint-Germain et Charlemagne. La Ville s'assurera de la présence d'un agent de liaison sur les grands chantiers et entend utiliser les médias sociaux pour relayer au public les informations concernant les travaux en cours.

Le Devoir

La Légion d'honneur pour Michaëlle Jean

Candidate déclarée au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Michaëlle Jean est devenue jeudi la première Canadienne à recevoir les insignes de Grand-Croix de la Légion d'honneur. Il s'agit là de la plus haute distinction française. L'ex-gouverneure générale du Canada a été reçue dans l'Ordre national de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie à l'hôtel de Salm, qui abrite l'institution créée par Napoléon en 1802.

La Presse canadienne

Appel refusé pour l'ancien couvent

L'ancien couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pourra être converti en condos de luxe. La Cour suprême n'entendra pas le recours de citoyens contre la Ville de Montréal. Ceux-ci jugeaient que la Ville n'aurait pas dû accorder un zonage résidentiel au 1420, boulevard du Mont-Royal, à Outremont, à la demande de l'Université de Montréal. L'UdeM mettra sous peu l'édifice à vendre, a confirmé un porte-parole jeudi.

Le Devoir



IAN BARRETT LA PRESSE CANADIENNE

Il existe toujours une pénurie de places en garderie à 7\$ à Montréal.

La CSDM ferme 6 de ses 7 garderies

Les frais d'exploitation élevés et le manque de salles de classe sont en cause, selon la commission scolaire

PHILIPPE ORFALI

Surprise totale pour les parents de 185 enfants: la Commission scolaire de Montréal (CSDM) annonce la fermeture, d'ici 2016, de six des sept garderies de son réseau. Le tout sans débat ni consultation. Sans même que la question figure à l'ordre du jour du plus récent conseil des commissaires.

Jessica Barker et Julie Wagner sont furieuses. La garderie de l'école Saint-Enfant-Jésus fermera ses portes en 2016, après avoir accueilli pendant près de trente ans les enfants du Mile-End.

Au privé

La Gard'école accueille chaque jour 24 bouts de chou âgés de 18 mois à cinq ans. Leurs petits frères et sœurs devront aller voir ailleurs: la CSDM a fait savoir le 5 mars qu'elle fermerait la plupart de ses garderies à 7\$, car elles génèrent des déficits, et parce que certaines écoles ont besoin de davantage de salles de classe. Le réseau des garderies privées absorbera les 185 places que comptent les six centres de jour qui fermeront, les premières cette année, la plupart en 2016.

«*L'école nous a envoyé une lettre en pleine semaine de relâche. Ça a été passé au conseil des commissaires sans que ça figure à l'ordre du jour. Ça a été voté sans même qu'on puisse émettre de commentaires. On nous a mis devant un fait accompli pour qu'on ne puisse rien faire*», affirme Julie Wagner, qui dirige le comité de parents de la Gard'école.

En 1997, en créant les centres de la petite enfance, la ministre de l'Éducation d'alors, Pauline Marois, abrogeait le droit des commissions scolaires d'être détentrices de permis de service de garde en garderie. Cinq ans plus tard, un amendement permettait aux commissions

de «*demeurer détentrice de permis, mais imposait que le financement alloué soit réduit à celui d'une garderie privée*», selon la missive de la CSDM. Depuis, celle-ci subventionne à même ses ressources l'écart entre ce qu'il en coûte pour maintenir les garderies et les sommes payées par les parents. Mais plus maintenant, la commission ayant décidé de se concentrer sur sa mission première, l'éducation au primaire et au secondaire.

Plus de salles de classe

La présidente de la CSDM, Catherine Harel-Bourdon, a nié que le conseil des commissaires ait adopté la résolution en catimini. «*Ce n'était pas une cachette que c'était une problématique, alors qu'il y avait des besoins d'espace pour des salles de classe*». Les parents actuels ne seront pas touchés par la décision», dit-elle. La fermeture des garderies se déroulera au fur et à mesure que les bambins qui les fréquentent entrent à la prématernelle et à la maternelle.

«*La CSDM a décidé à ma place que j'enverrais mon enfant à la prématernelle*», tonne Jessica Barker. *C'est une grande tristesse. C'est une belle garderie pleine de bons éducateurs. Comment a-t-on pu prendre la décision sans en parler aux parents? C'est notre garderie de quartier que l'on perd, qui risque d'être remplacée par des places qui coûteront beaucoup plus cher, au privé.*

Alors qu'il existe une pénurie de places à 7\$, les partis doivent s'engager à ce que ces 185 places ne coûtent pas plus cher, insistent les deux mères, soulignant que la plupart d'entre elles sont situées en milieu défavorisé. «*Je veux savoir ce que M^{me} Marois en pense*», dit M^{me} Barker. *Ça n'a pas de sens.*

Le Devoir

Les travailleurs saisonniers étrangers devraient avoir droit à l'assurance parentale, dit le NPD

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les travailleurs agricoles saisonniers qui viennent au Canada cultiver les récoltes quelques mois cotisent à l'assurance-emploi, mais des changements apportés ces dernières années ont resserré les critères et limité leur accès aux prestations du programme fédéral. Une «*injustice*», ont dénoncé jeudi des représentants syndicaux et les néodémocrates.

Depuis 2003, les étrangers qui venaient travailler au pays le temps des saisons agricoles avaient le droit, une fois leur contrat terminé, de recevoir une prestation parentale fédérale s'ils étaient devenus parents dans l'année. Et ce, même s'ils rentraient dans leur pays d'origine en attendant le prochain contrat saisonnier. L'allocation de compassion, pour prendre soin

d'un proche malade, était aussi offerte, mais sujette à plus de conditions.

Or, depuis décembre 2012, Ottawa a modifié les règles, exigeant désormais que le demandeur ait un numéro d'assurance sociale (NAS) actif pour se prévaloir de ces prestations. Dans le cas des travailleurs migrants, le NAS expire le 15 décembre chaque année, date qui correspond souvent à la fin du contrat du travailleur saisonnier.

Résultat: «*l'amendement à la réglementation a à toutes fins pratiques éliminé les travailleurs agricoles saisonniers de ces prestations prévues au programme de l'assurance-emploi*», a résumé Paul Meinema, président des Travailleurs et travailleuses unis de

l'alimentation et du commerce (TUAC) du Canada.

Le syndicat déplore le fait que ces travailleurs étrangers temporaires et leurs employeurs versent annuellement 21,5 millions de dollars dans les coffres fédéraux et qu'en échange le gouvernement les prive essentiellement des prestations auxquelles les autres travailleurs du pays ont droit.

Le Canada accueille annuellement environ 28 000 travailleurs agricoles saisonniers. Au fil des dernières années, 1 000 d'entre eux ont eu recours aux prestations parentales chaque année, selon les TUAC.

«*C'est un travail important: ils font la récolte des aliments que l'on mange tous les jours. Et le fait qu'ils sont dans notre pays de façon temporaire ne de-*

Nickel: la baie de Beauport serait encore plus touchée que Limoilou

ISABELLE PORTER

à Québec

La baie de Beauport serait exposée à des poussières avec des concentrations de nickel particulièrement élevées en provenance du port de Québec, révèle une étude.

Réalisée à l'été 2013 par Denis Dionne, un consultant en évaluation des impacts environnementaux aussi chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, elle a été présentée mardi au Salon des technologies environnementales du Québec. Le but de cette étude était de modéliser l'impact du nickel sur l'ensemble du territoire. Elle avait été commandée par Véronique Lalande dans le cadre du recours collectif qu'elle a intenté contre le Port de Québec. M. Dionne assure toutefois avoir travaillé en toute indépendance durant ses travaux.

La modélisation qu'il a réalisée suggère que le site de la plage de Beauport pourrait recevoir des concentrations de nickel maximales de 2 à 5 microgrammes par m³ sur 24 heures.

C'est beaucoup plus que celles qu'il a estimées près de Limoilou (de 0,15 à 1,22 ug par m³) et de 142 à 357 fois plus élevé que la nouvelle norme du ministère (0.014).

Incertitude

Devant ses collègues, M. Dionne a souligné qu'il y avait une «*grande part d'incertitude*» dans ses estimations, qui visaient surtout à établir un «*ordre de grandeur*». La modélisation se fait sans échantillonnage et ne vise pas à mesurer les émissions en tant que telles. Elle permet plutôt d'estimer leur importance en intégrant tous les autres facteurs environnementaux (données météo, tonnage, méthodes de transbordement, topographie, etc.).

Quoique partielles, ces estimations sont parmi les seules disponibles sur la baie de Beauport. Le ministère du Développement durable a concentré sa surveillance sur les zones habitées, et le Port et la compagnie ne rendent pas publiques les mesures de leurs propres capteurs.

Les seuls prélèvements connus pour le nickel ont été

réalisés par M^{me} Lalande en novembre 2012. Ils concluaient que les concentrations du minerai dans la poussière s'élevaient à 7210mg par kg alors que la limite maximale pour les secteurs résidentiels et récréatifs est de 100mg. Ailleurs dans Limoilou, ses mesures oscillaient entre 474 et 1920.

La baie de Beauport est un site récréatif l'été pour la baignade et les sports de voile. Par rapport au port, elle est située à l'est, dans le sens contraire des vents dominants. Or elle est beaucoup plus rapprochée des installations portuaires que le quartier Limoilou.

ASL et le Port se montrent rassurants

Contacté par *Le Devoir*, le gestionnaire du site, GesteV, a préféré ne pas faire de commentaires. Du côté de la compagnie qui transborde le minerai, on se montre rassurant. «*On a mis en place une série de mesures qui se sont avérées très efficaces*», explique Ivan Boileau, vice-président aux projets spéciaux chez Arrimage du St-Laurent (ASL). «*Dans les dernières figures que le ministère du Développement durable a mises sur son site concernant le nickel, on est, à toutes fins pratiques, en dessous de la norme.*»

Il est vrai que depuis 2011 les échantillons de nickel prélevés aux stations situées entre le port et Limoilou sont nettement en baisse.

Interrogé sur le cas précis de la baie de Beauport, M. Boileau n'a pas voulu dire si la compagnie avait des capteurs dans ce secteur et si elle les rendrait publics. Il signale que les mesures prises «*ont un impact à 360 degrés*».

Du côté de l'Administration portuaire (ADPQ), on fait valoir qu'un talus végétal «*coupe la poussière*» entre la zone portuaire et la plage, en plus des canons à eau qui limitent la poussière sur le site du port.

Le porte-parole Anick Métivier souligne qu'il y a des capteurs de poussière sur «*l'ensemble du secteur*». Or leurs résultats demeurent confidentiels puisque le système est «*en rodage*».

Le Devoir

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : **2014-03-12**

649	06 12 14 17 30 49	16 compl.	499	09 19 21 24 40 41	01 compl.
------------	----------------------	--------------	------------	----------------------	--------------

Prochain gros lot (approx.) : **11 000 000 \$**

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) **47580564-01**

Extra 0344426

Lotto MAX Ce soir, **50 MILLIONS \$** + **MAXMILLIONS 50 LOTS DE 1 MILLION \$** (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉCONOMIE

Le huard à la baisse plombe les résultats de Transat

Les revenus sont toutefois à la hausse, grâce au rude hiver qui a poussé les voyageurs vers le Sud

ROSS MAROWITS

Transat A.T. affirme que le recul du huard annule tout gain financier qui pourrait résulter de l'augmentation du nombre de Canadiens qui se rendent dans le Sud afin d'échapper aux rigueurs d'un hiver particulièrement rude.

Le transporteur aérien et voyageur montréalais a indiqué jeudi que l'importante perte de valeur de la devise en décembre et janvier avait accentué ses pertes au premier trimestre et qu'elle se ferait sentir jusqu'à la fin de l'hiver, une période clé de son exercice financier.

Transat a annoncé avoir en-

« Pire est l'hiver, plus je suis heureux »

Jean-Marc Eustache, le p.-d.g. de Transat A.T.

registré une perte nette de 25,6 millions, ou 67 ¢ par action, au cours de la période de trois mois terminée le 31 janvier, comparativement à une perte nette de 15,1 millions, ou 39 ¢ par action, lors du même trimestre un an auparavant. Les revenus ont augmenté de 5,1%, à 847,2 millions, contre 805,7 millions un an plus tôt.

Abstraction faite des éléments non récurrents, Transat a subi au premier trimestre une perte ajustée

après impôts de 23,3 millions, ou 60 ¢ par action, comparativement à une perte ajustée de 21,6 millions, ou 56 ¢ par action, il y a un an. Les analystes s'attendaient en moyenne à une perte ajustée de 45 ¢ par action.

À la suite de l'annonce de ses résultats financiers, Transat a vu ses actions piquer du nez à la Bourse de Toronto. Elles ont finalement clôturé à 9,10\$, en baisse de 1,91\$, soit plus de 17%, après

avoir reculé plus tôt dans la séance jusqu'à 8,02\$.

Transat a expliqué que la baisse du dollar canadien avait entraîné une hausse de ses charges opérationnelles de 2,7%, soit 14 millions, essentiellement en frais d'hôtel et de carburant, largement payés en dollars américains. « Nous aurions réduit nos pertes de moitié » sans la chute du huard, a déclaré le président et chef de la direction de la société, Jean-Marc Eustache.

Par ailleurs, Transat a dit s'attendre à ce que ses résultats financiers du deuxième trimestre soient inférieurs à ceux de l'an dernier, malgré l'entrée en vigueur, le 27 jan-

vier, d'une surcharge de 35\$ liée à la devise ajoutée aux forfaits de vacances, une mesure qui pourrait générer des revenus de 10,5 millions durant l'hiver. Si le dollar demeure à sa valeur actuelle, la société prévoit que ses coûts grimperont de 3,7% et atteindront 40 millions pour les deux premiers trimestres.

Hiver clément... pour les affaires

M. Eustache a indiqué que la surcharge n'avait pas affecté à la baisse la demande des consommateurs, en particulier en cette période de l'année pendant laquelle les gens souhaitent se rendre au soleil. « Il est évident que plus il fait

froid et plus il neige [...] plus les gens veulent partir », a-t-il affirmé à des journalistes au terme de l'assemblée annuelle de l'entreprise. « Pire est l'hiver, plus je suis heureux », a-t-il ajouté à la blague. La surcharge demeurera en vigueur durant l'été sur les forfaits des destinations soleil et les billets d'avion sans réservation d'hôtel à destination de la Floride. Elle ne s'appliquera toutefois pas aux voyages en Europe.

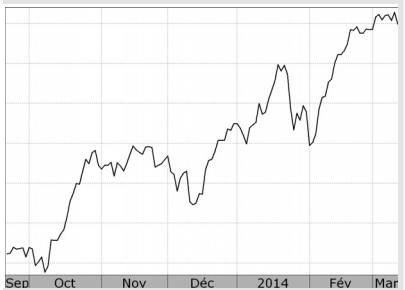
David Tyerman, de Canacord Genuity, a estimé que la performance de Transat demeurait largement inférieure à son potentiel.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO

S&P TSX
14 245,14 ▼ -73,86
-0,5%



NEW YORK

S&P 500
1846,34 ▼ -21,86
-1,2%

NASDAQ
4260,42 ▼ -62,91
-1,5%

DOW JONES
16 108,89 ▼ -231,19
-1,4%

PÉTROLE

98,20
+0,21 \$US
+0,2 %

OR
1372,40
+1,90 \$US
+0,1 %

DOLLAR CANADIEN
90,47
+0,51 \$US
+0,6 %

1\$US = 1,1053
65,27
+0,59 euros

1 EURO = 1,5321

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	(%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	-----	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT	14245,14	-73,86	-0,52	182702
S&P TX20	TX20	655,66	2,15	0,33	88095
S&P TX60	TX60	816,30	-6,15	-0,75	83818
S&P TX60 Cap.	TX6C	902,67	-6,79	-0,75	83818
Cons. de base	TTCS	313,07	-2,69	-0,85	3518
Cons. discrét.	TTCD	138,26	-1,81	-1,29	5475
Énergie	TTEN	280,68	-0,59	-0,21	42050
Finance	TTFS	234,48	-1,99	-0,84	19415
Aurifère	TTGD	211,15	4,65	2,25	57012
Santé	THHC	94,84	-0,80	-0,84	1420
Tech. de l'info	TTTK	38,15	-0,45	-1,17	5564
Industrie	TTIN	167,23	-1,83	-1,08	21997
Matériaux	TMTT	265,42	2,04	0,77	62852
Immobilier	TTRE	243,67	-1,11	-0,45	5445
Télécoms	TTTS	116,99	-0,81	-0,69	4449
Sev. collect.	TTUT	214,46	-0,02	-0,01	3363
Métaux/minerals	TTMN	763,07	-9,46	-1,22	12714

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX	1032,11	-14,28	-1,36	65015
-------------	----	---------	--------	-------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	83,72	-0,92	-1,09	223
Canadian-Tire	CTC.A	99,68	-0,72	-0,72	114
Cogeco	CCA	54,97	0,00	0,00	36
Corus	CJR.B	24,22	0,00	0,00	205
Groupe TVA	TVA.B	8,95	-0,24	-2,61	6
Jean Coutu	PJC.A	21,72	-0,25	-1,14	248
Loblav	L	45,65	-0,64	-1,38	818
Magna	MG	104,80	-2,75	-2,56	516
Metro	MRU	62,14	-0,50	-0,80	238
Quebecor	QBR.B	24,79	-0,15	-0,60	607
Rona	RON	11,26	-0,07	-0,62	54
Saputo	SAP	55,86	0,08	0,14	139
Shaw	SJR.B	25,75	-0,23	-0,89	789
Shoppers Drug Mart	SC	60,28	-0,45	-0,74	914
Tim Hortons	THI	61,30	-1,08	-1,73	583
Transat A.T.	TRZ.B	9,10	-1,91	-17,35	749
Yellow Media	Y	24,30	-0,50	-2,02	43

ÉNERGIE

Cameco	CCO	27,63	0,72	2,68	2555
Canadian Natural	CNQ	39,45	-0,61	-1,52	2000
Canadian Oil Sands	COS	21,46	0,06	0,28	927
Enbridge	ENB	48,86	-0,54	-1,09	1223
EnCana	ECA	22,21	0,08	0,36	2817
Enersplus	ERF	20,67	-0,03	-0,14	446
Pengrowth Energy	PGF	6,64	-0,08	-1,19	602
Pétrolière Impériale	IMO	50,79	-0,27	-0,53	549
Suncor Energy	SU	36,25	-0,45	-1,23	2249
Talisman Energy	TLM	10,93	0,03	0,28	2061
TransCanada	TRP	49,20	-0,08	-0,16	808
Valener	VNR	15,85	0,06	0,38	38

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	95,01	-0,76	-0,79	1194
B. de Montréal	BMO	72,43	-0,86	-1,17	1433
B. Laurentienne	LB	45,51	-0,14	-0,31	53
B. Nationale	NA	43,79	0,00	0,00	955
B. Royale	RY	71,81	-0,53	-0,73	2069
B. Scotia	BNS	64,61	-0,51	-0,78	1537
B. TD	TD	51,47	-0,28	-0,54	2299
Brookfield Asset	BAM.A	43,88	-0,84	-1,88	488
Cominar Real	CUF.UN	18,12	0,04	0,22	157
Corp. Fin. Power	PWF	34,85	-0,08	-0,23	538
Fin. Manuvie	MFC	20,98	-0,50	-2,33	3733
Fin. Sun Life	SLF	38,15	-0,43	-1,11	743
Great-West Lifeco	GWO	30,35	-0,02	-0,07	859
Industrielle All.	IAG	43,29	-0,84	-1,90	213
Power Corporation	POW	30,09	-0,01	-0,03	911
TMX	X	52,00	-0,45	-0,86	52

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC.B	5,75	-0,35	-5,74	3750
Bombardier	BBD.B	3,87	0,09	2,38	9947
CAE	CAE	14,87	-0,22	-1,46	345
Canadien Pacifique	CP	171,16	-2,91	-1,67	343
Chemin de fer CN	CNR	62,55	-0,98	-1,54	1350
SNC-Lavalin	SNC	46,70	-0,58	-1,23	378
Transcontinental	TCLA	14,66	-0,23	-1,54	192
TransForce	TFI	23,40	0,00	0,00	522

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU	103,22	-1,85	-1,76	413
Barrick Gold	ABX	22,98	0,36	1,59	2204
Goldcorp	G	31,65	0,70	2,26	3548
Kinross Gold	K	5,78	0,26	4,71	3333
Mines Agnico-Eagle	AEM	38,51	0,65	1,72	941
Potash	POT	37,70	-0,35	-0,92	1348
Teck Resources	TCK.B	22,70	-0,55	-2,37	1700

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	31,18	0,12	0,39	548
TransAlta	TA	12,68	-0,07	-0,55	675

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB	9,99	-0,28	-2,73	2957
CGI	GIB.A	34,85	-0,75	-2,11	1415

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	47,10	-0,30	-0,63	1159
Bell Aliant	BA	26,30	-0,21	-0,79	548
Rogers	RCL.B	42,68	-0,37	-0,86	1576
Telus	T	38,39	-0,24	-0,62	982

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	30,65	0,10	0,33	52
iShares MSCI	XEM	23,83	-0,43	-1,77	16
iShares MSCI EMU	EZU	40,38	-1,11	-2,68	11338
iShares S&P 500	XSP	21,24	-0,23	-1,07	946
iShares S&P/TSX	XIC	22,60	-0,12	-0,53	72

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

FORTIS INC	FTS.IR	32,65	-0,05	-0,15	9397
HB NYMEX NG BEAR	HND	6,14	0,28	4,78	5682
PACIFIC RUBIALES	PRE	18,03	1,75	10,75	5342
DETOUR GOLD CORP	DGC	11,92	1,25	11,72	4140
BALLARD POWER	BLD	6,57	0,59	9,87	3809
AIR CANADA	AC.B	5,75	-0,35	-5,74	3750
MANULIFE FINANCIAL	MFC	20,98	-0,50	-2,33	3733
GOLDCORP INC	G	31,65	0,70	2,26	3548
KINROSS GOLD CORP	K	5,78	0,26	4,71	3333
BLACKBERRY LTD	BB	9,99	-0,28	-2,73	2957

LES GAGNANTS EN %

DETOUR GOLD CORP	DGC	11,92	1,25	11,72	4140
PACIFIC RUBIALES	PRE	18,03	1,75	10,75	5342
PRIMERO MINING	P	8,30	0,80	10,67	2513
BALLARD POWER	BLD	6,57	0,59	9,87	3809
SANDSTORM GOLD LTD	SSL	7,47	0,62	9,05	1195
ALLIED NEVADA GOLD	ANV	6,97	0,52	8,06	517
HORIZONS BETAPRO	HVU	7,93	0,59	8,04	1839
BLACK DIAMOND	BDI	32,47	2,07	6,81	193
PRETIUM RESOURCES	PVG	7,90	0,46	6,18	1090
ARGONAUT GOLD INC	AR	6,04	0,29	5,04	720

LES PERDANTS EN %

TRANSAT AT INC CL	TRZ.B	9,10	-1,91	-17,35	749
PREMIUM BRANDS	PBH	21,31	-1,89	-8,15	165
TEKMIRA	TKM	31,14	-2,07	-6,23	268
AIR CANADA	AC.B	5,75	-0,35	-5,74	3750
REDKNEE SOLUTIONS	RKN	5,30	-0,32	-5,69	303
AIR CANADA	ACA	5,77	-0,32	-5,25	346
HB NYMEX NG BULL	HNU	15,11	-0,74	-4,67	2107
HORIZONS BETA	HGD	11,21	-0,52	-4,43	735
PENN WEST	PWT	9,05	-0,33	-3,52	872
WESTJET AIRLINES	WJA	24,63	-0,81	-3,18	447

LES GAGNANTS EN \$

BLACK DIAMOND	BDI	32,47	2,07	6,81	193
GRAN COLOMBIA GOLD	GCM.NT.U	68,75	1,75	2,61	192
PACIFIC RUBIALES	PRE	18,03	1,75	10,75	5342
FRACO-NEVADA CORP	FNV	58,09	1,53	2,71	359
STANTEC INC	STN	68,81	1,28	1,90	342
DETOUR GOLD CORP	DGC	11,92	1,25	11,72	4140
PRIMERO MINING	P	8,30	0,80	10,67	2513
TOURLINE OIL	TOU	49,27	0,73	1,50	731
MEG ENERGY CORP	MEG	33,99	0,73	2,19	1042
CAMECO CORP	CCO	27,63	0,72	2,68	2555

LES PERDANTS EN \$

CANADIAN PACIFIC	CP	171,16	-2,91	-1,67	343
MAGNA INTL INC	MG	104,80	-2,75	-2,56	516
VALEANT	VRX	154,36	-2,57	-1,64	444
EMPIRE CO LTD	EMP.A	68,10	-2,12	-3,02	282
METHANEX CORP	MX	74,05	-2,07	-2,72	279
TEKMIRA	TKM	31,14	-2,07	-6,23	268
TRANSAT AT INC CL	TRZ.B	9,10	-1,91	-17,35	749
PREMIUM BRANDS	PBH	21,31	-1,89	-8,15	165
AGRIUM INC	AGU	103,22	-1,85	-1,76	413
OPEN TEXT CORP	OTC	53,57	-1,37	-2,49	201

Consultez toutes les cotes boursières sur www.decisionplus.com

INDICES QUÉBÉCOIS				
Indice	Fermature	var. pts	var. %	
IQ30	1841,28	-11,85	-0,64	
IQ120	1876,17	-13,76	-0,73	



ANDREW BURTON AGENCE FRANCE-PRESSE

L'inquiétude du marché vient surtout des données instables qui arrivent de la Chine.

La Chine et l'Ukraine font chuter les Bourses

New York — Wall Street a nettement chuté jeudi, des craintes croissantes sur l'impact d'un ralentissement chinois et de la crise ukrainienne sur l'économie mondiale l'emportant sur de bons chiffres américains: le Dow Jones a décroché de 1,4% et le Nasdaq de 1,5%.

Selon les résultats définitifs, le Dow Jones a dégringolé de 231,19 points à 16 108,89 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, de 62,91 points à 4260,42 points. Le S & P 500 a décliné de 1,2% (-21,86 points) à 1846,34 points.

En hausse à l'ouverture, après la parution de bons chiffres sur l'économie américaine, les indices boursiers ont basculé en territoire négatif avant la mi-séance, avant de s'enfoncer dans le rouge.

ÉCONOMIE

LICENCES DE SPECTRE

Prudente, Québecor étudie ses options

L'entreprise est consciente des périls qu'ont vécus certaines entreprises dans le marché canadien

FRANÇOIS DESJARDINS

Le groupe Québecor pourrait décider d'ici quelques mois de ce qu'il va faire avec les licences de spectre de 700MHz acquises à l'extérieur du Québec lors des enchères organisées par Industrie Canada.

Pressé de questions lors d'une conférence téléphonique avec des analystes, le président de Québecor, Robert Dépatie, n'a pas voulu révéler les détails de cette réflexion mais a dit être «*conscient*» des difficultés que certaines entreprises ont affrontées dans le marché canadien.

La conférence a notamment donné lieu à des questions concernant Pierre Karl Péladeau, plus particulièrement au sujet des licences de diffusion que détient Québecor Média auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Un analyste a demandé à M. Dépatie si les licences du CRTC permettent que le bloc de contrôle de 73% que M. Péladeau détient dans

«*Nous n'avons pas l'intention de répéter l'histoire. Nous déterminerons si les bonnes conditions sont réunies avant de consacrer davantage de ressources à un tel projet.*»

Robert Dépatie, le président de Québecor

Québecor inc. soit placé dans une fiducie sans droit de regard.

«*C'est une très bonne question. [...] Comme nous l'avons dit, M. Péladeau a démissionné de tous les conseils et ne participe plus aux décisions. [...] Nous vous reviendrons avec une réponse*», a dit le président. Le vice-président principal aux affaires corporatives, J. Serge Sasseville, a déclaré au *Devoir* qu'il n'y aurait pas de problème car le recours à une fiducie sans droit de regard n'entraînerait pas de transfert de propriété

pour Québecor Média.

Les sociétés de téléphonie sans fil ont dépensé 5,3 milliards pour les blocs de spectre en février, un processus au cours duquel Québecor a consacré 233 millions pour des licences au Québec, mais aussi en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le geste a immédiatement soulevé des questions au sujet d'une stratégie que sa filiale Vidéotron pourrait explorer afin de prendre de l'expansion hors Québec.

«*On ne pouvait pas ignorer*

l'occasion d'acquérir du spectre de haute qualité à un prix si attractif, et ce, dans les provinces les plus peuplées du Canada», a dit Robert Dépatie lors de la conférence téléphonique qui a eu lieu en marge de la publication des états financiers du quatrième trimestre. «*Nous avons maintenant diverses options pour maximiser la valeur de notre investissement. Mais l'élaboration du plan optimal requiert une analyse rigoureuse qui sera prête au cours des prochains mois*», a dit le président de Québecor, dont la déclaration de vive voix est la première depuis la fin des enchères.

Prudence

Québecor sait très bien que d'autres joueurs ont travaillé fort pour se tailler une place dans le marché canadien du sans-fil «*et qu'ils ont eu de la difficulté*», a-t-il dit. M. Dépatie faisait référence aux défis vécus par Public Mobile, Wind Mobile et Mobilicity, trois entreprises qui ont vu le jour après les enchères de 2008.

(Public Mobile a été rachetée par Telus.)

«*Nous n'avons pas l'intention de répéter l'histoire. Nous déterminerons si les bonnes conditions sont réunies avant de consacrer davantage de ressources à un tel projet*», a dit M. Dépatie. Il n'a pas voulu faire de commentaires au sujet de Mobilicity, qui se cherche un acheteur et avec laquelle Québecor a signé une entente de confidentialité.

À son quatrième trimestre de 2013, Québecor a réalisé un bénéfice net de 43,4 millions, comparativement à 7,1 millions un an plus tôt. Pour l'année, la perte s'est chiffrée à 133,9 millions, en raison notamment de charges liées à ses actifs incorporels et aux instruments financiers, contre un profit de 161,1 millions en 2012. Quant au chiffre d'affaires trimestriel, il a atteint 1,12 milliard, en hausse de 0,5%. L'action de catégorie B, celle qui circule dans le grand public, a reculé de 15 ¢ à 24,79\$.

Le Devoir

Le FMI admet que l'austérité aggrave les inégalités sociales

Washington — Des experts du Fonds monétaire international (FMI) ont estimé jeudi que l'austérité mise en œuvre dans certains pays riches, parfois sous la pression du Fonds lui-même, avait contribué à creuser des inégalités sociales.

«*La vaste consolidation budgétaire en cours dans plusieurs économies a fait naître des inquiétudes liées à son impact potentiel sur les inégalités*», admettent les économistes du FMI dans leur rapport sur les inégalités, le deuxième de l'institution en moins de trois semaines. Selon eux, les plans d'économies budgétaires conduisent traditionnellement à des pertes d'emplois, qui ont tendance à renforcer les inégalités au détriment des moins favorisés, dont les revenus dépendent quasi exclusivement de leurs salaires.

Le FMI, qui négocie actuellement un plan d'aide avec l'Ukraine, a déjà reconnu qu'il avait sous-estimé l'impact de l'austérité sur la croissance, mais c'est la première fois qu'il évoque ses effets sur les inégalités sociales.

Les pauvres écopent davantage

Le rapport, qui ne représente pas la position officielle du Fonds, se penche notamment sur l'Europe, où cinq pays plombés par leur dette publique, dont la Grèce ou l'Irlande, ont dû se soumettre à des cures d'austérité en

échange de l'aide de Bruxelles et du FMI. Selon ces experts, les inégalités ont augmenté dans environ la moitié des pays européens qui ont mené des ajustements budgétaires entre 2007 et 2012. Sur cette période, les 10% les plus pauvres ont ainsi proportionnellement perdu plus de revenus que les classes moyennes en Grèce, et même plus que les 10% les plus riches en Italie, selon le document.

S'inquiétant d'une montée générale des inégalités, les experts du Fonds préconisent des mesures qui sortent de la boîte à outils traditionnelle de l'institution. Afin d'épargner les programmes d'aide sociaux, ils suggèrent ainsi «*d'augmenter les dépenses publiques à visées sociales*» et de s'appuyer davantage sur une fiscalité plus progressive qui reviendrait à imposer

les plus riches.

Les pays avec des taux d'imposition sur le revenu uniforme pourraient ainsi envisager des «*taux plus élevés sur les plus hauts revenus que pour les classes moyennes*», selon le rapport. Le Fonds appelle également à une hausse de l'imposition sur la propriété foncière, qui cible par nature les ménages plus aisés. «*Ces taxes sont équitables et efficaces et il y a une marge considérable pour les augmenter dans de nombreux pays*», indique le rapport.

Agence France-Presse



FILIPPO MONTEFORTE AGENCE FRANCE-PRESSE

Ce drapeau européen a été trafiqué par des manifestants qui jugent que l'austérité est un poison. Le dernier rapport du FMI indique en tout cas qu'elle ne sert pas les plus pauvres.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'économiste Carlos Leitaó juge que, même si l'étude de l'Institut de la statistique du Québec est vraie, le portrait qu'elle présente est biaisé.

EMPLOI

Les libéraux s'accrochent à leurs chiffres et blâment l'ISQ

ROBERT DUTRISAC

à Saint-Georges-de-Beauce

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les libéraux ne se laissent pas démonter par le plus récent bilan du marché québécois de l'emploi et défendent leurs chiffres plus pessimistes. Ils jugent que l'étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ne dresse pas un portrait juste de la réalité.

«*Elle est partiellement vraie et malheureusement inexacte*», a soutenu le chef libéral, Philippe Couillard, dans un point de presse au cours duquel il a dévoilé ses engagements relatifs à l'entrepreneuriat. Il était accompagné pour l'occasion des économistes Carlos Leitaó et Martin Coiteux et de l'ex-p.d.g. d'Investissement Québec Jacques Daoust.

Le bilan de l'ISQ, qui s'appuie sur les moyennes de tous les mois de l'année 2012 comparées à celles de 2013, confirme la création nette de 47 800 emplois en 2013 et celle de 30 800 emplois en 2012, tout près de l'objectif fixé dans le dernier budget libéral de Raymond Bachand. Cette méthode est celle qui est employée par les statisticiens de tous les pays de l'OCDE.

«*Si vous comparez des moyennes, vous créez de l'obscurité et de la confusion*», juge tout de même M. Couillard. Malgré l'inexactitude de l'étude de l'ISQ, telle qu'il la perçoit, il n'entend pas exiger que l'Institut change de méthode s'il est élu premier ministre.

Appuyé par son aréopage économique, Philippe Couillard a insisté pour comparer les données mensuelles de décembre 2012 et 2013, un exercice qui se solde par une perte de 66 800 emplois à temps plein, comme le clame une publicité électorale du Parti libéral, et par un gain de 76 800 emplois à temps partiel, pour un gain total de 10 000 emplois.

Selon Carlos Leitaó, l'analyse de l'ISQ est «*vraie*» mais n'est pas «*révélatrice*» de ce qui s'est passé en 2013 sur le marché du travail. «*Le problème que j'ai avec les moyennes, c'est que le résultat va être influencé par ce qui s'est passé pendant l'année 2013, mais aussi par ce qui s'est passé pendant l'année 2012. Donc, si l'année 2012 a été faible, l'année 2013 va avoir l'air pas mal plus encourageante*», affirme-t-il.

De son côté, Martin Coiteux a reconnu dans un entretien accordé au *Devoir* que la méthode libé-

Un guichet unique sans BDEQ

Saint-Georges-de-Beauce — Un gouvernement libéral mettrait en place un guichet unique pour les entreprises, comme le projetait le gouvernement Marois avec la création de la Banque de développement économique du Québec (BDEQ), mais sans créer cette nouvelle structure et sans employer le mot «*banque*» qui déplaît au gouvernement fédéral. C'est Investissement Québec (IQ) qui se chargerait d'implanter ce guichet unique, assorti d'un dossier unique pour chacune des entreprises. Une entreprise n'aurait à transiger qu'avec un seul fonctionnaire pour l'ensemble de ses demandes. «*C'est toujours la manie péquiste de créer des nouvelles structures, des choses compliquées, de nouveaux noms*», a avancé Philippe Couillard, qui était accompagné de l'ex-p.d.g. d'IQ, Jacques Daoust, lors d'un point de presse. Philippe Couillard propose également d'instaurer un crédit d'impôt pour le transport des produits d'exportation, de lancer un programme de démarrage d'entreprises et d'exempter d'impôt le transfert des PME et des fermes aux enfants des propriétaires ou aux employés de direction.

rale pouvait se traduire par des «*aberrations*», mais que d'autres données, notamment le manque de revenus en provenance de l'impôt des particuliers, comme le montre le dernier budget Marceau, confirmaient que le marché de l'emploi était en panne.

D'un mois à l'autre, plusieurs facteurs peuvent faire grimper ou chuter momentanément les chiffres de l'emploi, ce qui rend les comparaisons potentiellement hasardeuses. Par exemple, si le PLQ avait plutôt choisi de comparer le résultat du mois d'octobre 2013 à celui obtenu douze mois auparavant, il aurait dû faire état de la création de 50 000 emplois à temps plein et d'un gain net de quelque 25 000 postes. En répétant l'exercice pour le mois de novembre, on aurait parlé d'une perte de 22 000 emplois à temps plein, mais d'une création nette de 17 500 postes.

Le Devoir

Assurances

générales : hausse de 7,8 % du bénéfice de Desjardins

Au terme de son exercice clos le 31 décembre 2013, Desjardins Groupe d'assurances générales, une filiale du Mouvement Desjardins spécialisée en assurance de dommages, a enregistré un résultat net de 195,2 millions, comparativement à 181,1 millions en 2012, soit une augmentation de 7,8%. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de l'année a été de 19%. Les primes souscrites directes ont augmenté de 6,7% pour atteindre 2,11 milliards de dollars, et le nombre de polices en vigueur a atteint près de 2,2 millions, soit une augmentation de plus de 63 500. Ces augmentations sont entièrement attribuables à une croissance organique.

Le Devoir

Le Groupe Crevier achète dans l'Ouest

Le Groupe Crevier a annoncé jeudi l'acquisition des actifs de distribution des lubrifiants de Chevron Canada dans la grande région de Vancouver, dans la vallée du Fraser et sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Les modalités de la transaction n'ont pas été précisées. «*Avec cette nouvelle acquisition, le Groupe Crevier double son chiffre d'affaires dans la vente et la distribution de lubrifiants et augmente de 150% le volume de produits Chevron qu'elle distribue. Cette transaction marque également son entrée sur le marché d'une septième province canadienne après le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador*», peut-on lire dans le communiqué. Le Groupe Crevier, dont le siège social est situé à Montréal, est une pétrolière indépendante exploitant près de 220 postes d'essence.

Le Devoir

Air Canada : sans escale vers Vegas

Air Canada rouge a lancé un service quotidien sans escale entre Montréal et Las Vegas, «*le seul service quotidien sans escale offert toute l'année entre les deux villes*». Air Canada rouge met ainsi à contribution son nouveau partenariat avec le Cirque du Soleil à Las Vegas et prévoit d'offrir une option d'achat de billets de spectacles à bord. Du 13 au 28 mars, les vols seront exploités à bord d'un Airbus A319, avec un double service quotidien les jeudis, vendredis et dimanches. À partir du 29 mars, cette route sera exploitée à bord d'un Boeing 767-300ER.

Le Devoir

Cascades affiche un bénéfice en hausse

Kingsey Falls — Cascades a affiché jeudi un bénéfice de 6 millions pour son quatrième trimestre, par rapport à une perte de 32 millions un an plus tôt, un revirement de situation qu'il a attribué à une amélioration de sa productivité et à l'affaiblissement du dollar canadien. Le fabricant de produits verts d'emballage et de papiers tissu de Kingsey Falls a engrangé un bénéfice par action de 5 ¢ pour le trimestre clos le 31 décembre, comparativement à une perte par action de 33 ¢ à la même période l'année précédente. Le bénéfice net des activités poursuivies s'est établi à 5 millions pour le plus récent trimestre, en regard d'une perte de 33 millions un an plus tôt. Les revenus ont avancé à 958 millions, un gain de 6% par rapport à ceux de 904 millions l'an dernier.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

QUÉBEC SOLIDAIRE ET PKP

La macédoine

Chez Québec solidaire, la candidature de Pierre Karl Péladeau suscite un mélange de jubilation et de nausée. Jubilation, car cette adhésion au Parti québécois d'un patron impitoyable représente pour QS une occasion politique de se proclamer le « seul » parti réellement progressiste au Québec. La nausée, en revanche, a révélé des réflexes douteux d'une certaine gauche de gauche.

Pourtant militante politique depuis longtemps, Françoise David feint encore à l'occasion d'être une néophyte en politique. Depuis l'annonce de la candidature de PKP comme candidat, on a distingué chez elle un sens politique efficace. La formation de Pauline Marois, répétait-elle, lui avait « fait un cadeau », venait de « clarifier la situation ». « Si on est progressiste, on n'a plus d'autres choix que de voter Québec solidaire », martela-t-elle. Aux péquistes qui s'en plaindront, les partisans du petit parti de gauche ont beau jeu de rappeler les méthodes brutales du patron de Québecor, « lockouteur » en série, dont ceux, interminables, à l'endroit de consœurs et confrères journalistes. Le PQ prête flanc à la critique surtout lorsqu'il décide, en même temps, d'abandonner l'engagement de moderniser la loi sur les briseurs de grève.



ANTOINE ROBITAILLE

La rhétorique politique étant ce qu'elle est, des porte-voix éminents de QS ont toutefois cru nécessaire d'en rajouter et ont donné dans la démonisation. Amir Khadir obtint la palme avec son rapprochement hardi entre la stratégie *pkpiste* du PQ et l'accession de l'ayatollah Khomeini à la tête de l'Iran (!) en 1970. Certes, le député s'est — malhabilement — amendé. L'ex-patron de Québecor est « un démocrate qui respecte les libertés individuelles », a-t-il concédé. Pour le reste, le député de Mercier a toutefois tenu à maintenir son analogie. Et celle-ci visait à faire comprendre qu'un tel monstre de droite dans ses rangs, comme le PQ l'a fait, même dans l'objectif de faire la souveraineté, était épouvantable.

Si le PQ était un parti comme un autre, on pourrait comprendre l'attaque. Déjà qu'avec notre mode de scrutin, les formations politiques ont tendance à être des coalitions (QS regroupe d'ailleurs plusieurs autres groupes et partis, dont le Parti communiste). De plus, le PQ, avec son article 1, se singularise et a vocation à être une coalition plus large (ce qu'il fut d'ailleurs sous René Lévesque). Des syndicalistes souverainistes comme Gerald Larose et Marc Laviolette l'ont bien exprimé: l'indépendance (si elle se fait un jour) ne se ferait pas « entre socialistes » seuls.

« Ce n'est pas le PQ ou #PKP qui fera l'indépendance, c'est le peuple », tonnait Françoise David cette semaine, sur Twitter. Mais quel peuple? Celui que prétendait suivre M. Khadir lorsqu'il s'inspira de Ghandi et de Martin Luther King, en pleine crise étudiante? Or, lors d'un référendum, il n'y a pas que le « peuple de gauche » qui a le droit de vote.

Le candidat de QS dans Rosemont, Jean Trudelle, écrivait il y a quelques jours qu'envisager comme le PQ « de construire ce projet [l'indépendance] sur la base d'une macédoine d'idéologies différentes est un mirage ». L'affirmation est pour le moins surprenante, venant d'un parti qui plaide depuis des mois en faveur de l'« inclusion » de tous les Québécois. Comment le Québec souverain dont QS rêve épurerait-il donc cette « macédoine d'idéologies » que constitue pourtant toute société ouverte? Quelle place y auraient donc les gens aux idéologies de droite ou les membres des classes fortunées?

ÉPREUVES POLITIQUES EN TURQUIE

Fin de régime

Depuis près d'un an maintenant, le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan oscille entre la répression et l'isolement. Un coup, il s'enferme en dissertant sur les mille et un complots dont il est évidemment le sujet exclusif. Un coup, il frappe. A preuve, ces jours-ci il a ordonné la bastonnade contre les centaines de milliers de personnes décidées à exprimer leur dépit à la suite de la mort d'un jeune homme. Bilan de la semaine? Deux autres morts et une cohorte de blessés.

Il en a été ainsi et il en ira certainement ainsi au cours des prochaines semaines pour la bonne et « plate » raison qu'Erdogan veut s'accrocher à tout prix au pouvoir. Du moins ce qu'il lui en reste. Car voilà que, parallèlement au combat qu'il mène contre la puissante confrérie islamique fondée par Fethullah Gülen, le président Abdullah Gül se pose ouvertement en adversaire. En effet, après avoir fondé le Parti de la justice et du développement (AKP) en 2001 et gouverné le pays pendant une dizaine d'années, Erdogan et Gül viennent de divorcer. Plus le premier s'agite, invective et réprime, plus le second joue la fibre du calme, de la retenue. Résultat? Gül est l'homme politique le plus populaire du pays. A telle enseigne que les porte-parole du puissant réseau patiemment construit par Gülen au fil des ans ont indiqué qu'ils soutiendront Gül lors de la première élection présidentielle au suffrage universel qui se tiendra en août.



SERGE TRUFFAUT

Cette association, qui annonce d'ailleurs une défaite probable d'Erdogan lors de ce scrutin, a pour moteur une conception commune de la politique. Lors de ses vœux du 1^{er} janvier, Gül a souligné que « la démocratie est un régime qui repose sur la séparation des pouvoirs ». Ce faisant, Gül a pris Erdogan à revers, lui qui souhaite au contraire une concentration des pouvoirs. A ce propos, il faut marteler mille fois plutôt qu'une que, lors du dernier trimestre 2013, Erdogan a annoncé que le haut conseil des juges et des procureurs serait sous la tutelle de l'exécutif. Un geste qui a fait hurler jusque dans l'enceinte du Parlement européen à Strasbourg ainsi que dans les couloirs de la Commission européenne à Bruxelles.

A ce tourbillon politique s'est greffé, au cours des dernières semaines, un nombre incroyable de scandales financiers, de détournements de fonds et d'abus de biens sociaux dans lesquels ses fils, voire lui-même, auraient trempé. Chose certaine, trois de ses ministres, et non des moindres, ont été renvoyés pour cause de magouilles.

A l'évidence, la Turquie vit au rythme d'embarras politiques et économiques qui laissent présager des lendemains d'autant plus difficiles que ça tangue passablement sur l'autre rive, soit en Ukraine.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUNARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Ça suffit, la peur !

Le refus d'être consulté serait pour les Québécois et les Québécoises un retour à la Grande Noirceur. C'est pourtant la menace que fait planer le Parti libéral par le biais de son chef et de ses candidats (es). Agiter le vieux démon de la peur, c'est faire insulte à l'intelligence de notre peuple. D'oser suggérer que notre opinion ne devrait pas être sollicitée est dégradant pour une formation qui se dit libérale. Notre peuple a fait d'énormes pas pour sortir de son asservissement. Nous sommes fiers, vaccinés et loin d'être trouillards. De grâce, par respect pour ses membres et s'il en est encore capable, que ce parti cesse de se dégrader et qu'il change sa ritournelle.

Sylvia Pelletier-Gravel
Gatineau, le 12 mars 2014

Le triumvirat

César Couillard, Pompée Bolduc et Crasus Barrette, des généraux de la santé dont les audacieuses propositions réconfortent le peuple et font trembler leurs adversaires. Comment expliquer que ces ambitieux médecins, faisant partie des initiés pour qui le système de santé n'a presque plus de secrets, puissent recommander des remèdes dont l'efficacité se rapproche de celle de la saignée ou de la trépanation lorsque vient le temps de combattre la plus grave maladie de système de santé: le manque d'accessibilité aux médecins de famille.

Pour poser un bon diagnostic, un examen

s'impose: celui de la productivité annuelle des médecins de famille. Quant à l'outil de mesure, le nombre de jours de travail par année facturés à la RAMQ, est facile à obtenir et simple à interpréter.

Les 8000 médecins de famille travaillent aussi fort qu'ils le veulent. A un bout du spectre, vous avez ceux qui travaillent très fort et à l'autre extrémité, les travailleurs occasionnels. On s'attendrait à ce que les extrêmes soient fréquentés par relativement peu de médecins et que la très grande majorité ait une pratique « normale » d'environ 5 jours/semaine durant 44 semaines, pour un total de 220 jours de travail par année. Les données statistiques qui permettraient de nous en assurer ne sont pas sur le site Internet du ministère de la Santé. Mais comment expliquer qu'au Québec, les problèmes d'accès aux médecins de famille soient si importants alors que leur nombre par habitant est l'un des plus élevés au Canada? Les explications des experts sont toujours les mêmes: mauvaise organisation du travail, importance du temps consacré à la pratique hospitalière et manque de personnel spécialisé pour alléger leurs tâches.

On néglige parfois l'évidence. Plusieurs milliers de médecins de famille consacrent probablement peu de temps à l'exercice de leur profession. Cette faible productivité annuelle d'un grand nombre de médecins de famille est facile à vérifier. Compte tenu de l'importance de cet enjeu, le ministère de la Santé devrait produire sur son site les statistiques sur le nombre annuel de jours que les médecins de famille facturent à la RAMQ. Les facultés de médecine refusent

annuellement des milliers d'étudiantes et d'étudiants ayant d'excellents résultats scolaires. Or, il y a un large bassin d'élèves doués qui ne demanderaient pas mieux que de s'engager, dès leur admission à la faculté, à offrir à la société lorsqu'ils seront médecins une honnête prestation annuelle de travail.

Daniel Poirier
Le 12 mars 2014

J'ai bien failli voter PQ

Bien que partisan de Québec solidaire, étant en profond désaccord avec sa position concernant la charte de la laïcité, j'étais résolu à voter pour le Parti québécois, pour donner les meilleures chances à celle-ci d'être adoptée. C'était jusqu'à ce que le PQ célèbre en grande pompe la venue de Pierre Karl Péladeau, l'un des patrons les plus intransigeants et méprisants que le Québec ait produit. Il est devenu, dès lors, hors de question que je vote pour le PQ le 7 avril prochain.

Cette arrivée du « sauveur » parachève le virage à droite que le PQ a pris depuis déjà un bout de temps et annonce le « pays » qu'il nous réserve. De ce pays-là je n'en veux pas, sous aucun prétexte. De voir d'anciens présidents de la CSN, comme Gerald Larose et Marc Laviolette, célébrer la candidature de PKP, non seulement me déçoit, mais me révolte, érodant ce qu'il me restait de considération pour eux.

Gilles Leycuras
Trois-Rivières, le 12 mars 2014

LIBRE OPINION

Devoir de philo ou de sophisme sur les femmes?

LOUISE PLANTE

Écrivaine

Nous avons été abasourdis de lire dans *Le Devoir*, pour la Journée internationale des femmes (8 mars), un article, en page B6, qui rendait le féminisme responsable d'un « nouvel esclavage des femmes » (Le Devoir de philo, « Une charte des valeurs québécoises libérerait-elle la femme de ses corsets? », par Natacha Giroux). Loin de nous l'idée de vouloir empêcher une philosophie de s'exprimer dans vos pages! Pourtant, ce texte est l'expression d'un sophisme délirant...

Sophisme, du grec *sophisma*, signifiait à l'origine « habileté » et a pris la signification, au cours des siècles, comme l'explique le grand dictionnaire Robert, d'un raisonnement conforme aux règles de la logique, mais aboutissant à une conclusion manifestement fausse. Le philosophe Taine, dans *Philosophie de l'art*, tome II, p. 102, écrit, relativement aux textes des sophistes: « L'art de faire paraître bonne une mauvaise cause et de soutenir avec vraisemblance une proposition absurde, si choquante qu'elle fût. »

Voilà qui qualifie cet article écrit par une jeune femme qui enseigne la philosophie au cégep de Trois-Rivières. Ignore-t-elle que les féministes ont lutté pour obtenir le droit de vote, l'accès à l'enseignement postsecondaire, la capacité de signer des contrats, la liberté de choix pour avoir des enfants? Et on en passe, et des meilleures!

Si elle imaginait un monde sans l'apport des féministes, elle entendrait ce que disaient les pères à leurs filles avant les années 1960: « Pas besoin d'un diplôme pour laver des couches! » Si elle avait lu sur l'Histoire des femmes au Québec, elle saurait que dans la première moitié du XX^e siècle, il n'y avait même pas de statistiques sur l'instruction postsecondaire des filles. Si elle revenait quelques années en arrière, elle n'aurait pas obtenu de diplôme universitaire et n'aurait pas pu enseigner dans un cégep qui n'existait pas. Les luttes des femmes ont eu des répercussions sur l'évolution de notre société.

Les femmes étaient-elles plus heureuses avant, quand on les gardait... juridiquement ignorantes, économiquement dépendantes et annuellement parturientes? Il nous semble que poser la question, c'est y répondre.

Bien sûr, il y a plusieurs tâches que celles qui travaillent à l'extérieur doivent accomplir. Mais, avec un conjoint ou une conjointe avec qui on partage le logis, la famille, les dépenses, on peut arriver à un partage des tâches. C'est si agréable de faire la cuisine à deux, de ranger et nettoyer la maison plus rapidement, donc d'avoir du temps pour des activités plus amusantes. N'oublions pas que nos aïeules, avec leurs 10 à 18 enfants, avaient aussi des tâches énormes, et celles qui habitaient à la campagne devaient aussi s'occuper du potager, des poules, etc. Était-ce mieux avant les interventions publiques des féministes?

Quand nous demandons l'égalité, cela n'implique aucunement de devenir une copie conforme des hommes. Ainsi, dans la charte des valeurs — qui a fait couler beaucoup d'encre et alimenté des débats souvent hors contexte —, on parle de l'égalité hommes-femmes, de la laïcité de l'État, de l'absence de signes exprimant des convictions religieuses pour les employés de cet État laïque que nous souhaitons. Les signes en question étant liés à une soumission, soit à des poncifs religieux, soit à la domination d'un sexe sur l'autre.

Ce qui nous désole le plus dans toute cette situation exposée dans *Le Devoir* du 7 et 8 mars 2014, c'est le fait que le genre de sophisme qu'on y retrouve est rédigé par une jeune femme qui enseigne à nos enfants et nos petits-enfants... Avec cette philosophie, on n'est pas sortis du bois!

Si cette page était un canular pour faire sourire les femmes pendant cette journée qui leur est consacrée chaque année, cela n'a pas eu l'effet escompté? Comme cette phrase que les hommes proclamaient dans les années 70: « La libération des femmes, c'est trop important, il va falloir qu'on s'en occupe nous-mêmes! »

Cosignataires:

Renée Lessard, présidente du Centre de femmes Marie-Dupuis, Marie-Claude Lanoie, intervenante au Centre de femmes Marie-Dupuis, Marie-Christine Laroche, coordonnatrice du Centre de femmes Marie-Dupuis

IDÉES

PKP est loin d'être le pire employeur de l'histoire!

Je me dois absolument de révéler ce que les autres journalistes n'écrivent jamais, solidarité syndicale oblige

PIERRE SCHNEIDER

Ex-employé et ex-cadre du Journal de Montréal

Effrayés et tétanisés par la candidature de Pierre Karl Péladeau dans Saint-Jérôme pour le PQ, tout ce qui compte de fédéralistes, de syndicalistes réactionnaires et de gauchistes de salon montent actuellement aux barricades et, poussant les accusations plus que tous les autres, Françoise David ajoute qu'il s'agit d'une «*candidature odieuse pour le pire employeur du Québec*».

C'est totalement faux. N'en déplaise à tous ceux qui se plaisent à colporter les informations véhiculées depuis des lustres par les journalistes syndiqués, affiliés au puissant syndicat de la CSN. Entre confrères, on protège ses privilèges. Je le sais. J'étais là et je l'ai vécu!

Tout d'abord, je veux rappeler que PKP veut réaliser le rêve de son père, Pierre, un homme de cœur, un entrepreneur comme le Québec devrait en compter beaucoup plus. Cet homme, qui n'avait pas peur de la souveraineté, a non seulement donné du travail à René Lévesque quand ce dernier en avait besoin, mais il a aidé financièrement le PQ dans les années 70, quand la GRC fédérale faisait des perquisitions dans les locaux des Messageries dynamiques de M. Péladeau pour voler la liste des membres du PQ!

Un homme qui n'a pas eu peur, contrairement aux autres employeurs, de donner leur chance à d'ex-felquistes à qui il a fait confiance et qui ont pu faire carrière dans les médias. L'un d'eux, Jean-Denis Lamoureux, est même devenu directeur des communications du cabinet du premier ministre René Lévesque après avoir été directeur général au *Journal de Québec*.

Mais revenons aux accusations contre Pierre Karl. Quand je suis arrivé au *Journal de Montréal* à la fin des années 80, la première chose qui m'a surpris et choqué fut le fait que, dans la

«*J'ai rapidement constaté que la convention blindée du syndicat était un gros obstacle à la pratique d'un journalisme efficace*»

salle de rédaction, les chefs de pupitre parlaient beaucoup plus de leurs actions en Bourse et de leurs investissements immobiliers... que d'information. Je n'en revenais tout simplement pas.

Mais je n'étais pas au bout de mes étonnantes découvertes. Nommé cadre de la rédaction après quelques mois comme journaliste surnuméraire, j'ai rapidement constaté que la convention blindée du syndicat était un gros obstacle à la pratique d'un journalisme efficace. Les journalistes et photographes, qui se plaignaient tout le temps, gagnaient de très très gros salaires — la meilleure convention collective en Amérique du Nord — et avaient droit à un mois et demi de vacances payées par année. En plus des congés de maladie en-veux-tu-en-v'la, des absences syndicales, des libérations sans préavis, bref un fouillis pour tout directeur de l'information qui tente de faire un journal avec des gens professionnels qui ont à cœur leur boulot. Tous ne sont pas à mettre dans le même panier, mais c'était devenu ingérable.

Un syndicat tout-puissant

Je pourrais vous donner mille et un exemples qui vous feraient dresser les cheveux sur la tête, vous qui devez trimer dur pour gagner votre vie. Non, ces travailleurs, bien assis sur leur gros syndicat millionnaire, étaient devenus des entrepreneurs qui géraient leurs avoirs, leurs absences et leurs congés bien plus que l'information journalistique.

Et, à l'imprimerie, au département des presses, ce n'était pas mieux: les syndiqués travaillaient environ trois, quatre heures par jour et étaient payés pour huit... et ce n'était jamais assez! Ils exigeaient même qu'à leur retraite, leurs enfants «héritent» de leur emploi, eux qui avaient le temps de travailler ailleurs tellement ils faisaient peu d'heures au *Journal*!

J'ai aussi vu des téléphonistes aux petites annonces gagner plus de 50 000 \$ par année (en l'an 2000) et trouver le moyen de rechigner! Alors quand j'entends que PKP est le pire employeur du Québec, je dois absolument révéler ce que les autres journalistes n'écrivent jamais, solidarité syndicale oblige.

Quand est survenu l'inévitable conflit de travail au *Journal de Montréal*, les journalistes préparaient une grève générale, forts de leur fonds de plus d'un million et demi. PKP ne leur en a pas laissé le temps. Il a décrété le lockout avant toute possibilité de sabotage au *Journal*.

Le pire employeur au Québec? J'ai travaillé pour les Péladeau, père et fils, pendant des années et je trouve que c'est odieux de répandre une telle calomnie. Et je le dis en toute liberté, car j'ai quitté le *Journal* alors que j'étais personnellement en conflit avec la direction (pas l'administration de Québecor, qu'il ne faut jamais confondre avec la rédaction). Nous avons eu un gros litige et, après plaintes officielles en justice et négociations civilisées, j'ai obtenu un règlement de départ très juste et fort satisfaisant.

Alors qu'on dise n'importe quoi contre PKP, mais pas que c'est le pire employeur et pas qu'il est sans cœur. Au contraire, je l'ai vu poser des gestes extrêmement humains et pleins de compassion envers des employés malades ou en butte à de gros problèmes qu'il allait visiter à la maison. Et qu'il aidait personnellement à réaliser certains de leurs derniers rêves avant de mourir, mais ça, personne ne l'a jamais dit. Parce que Pierre Karl ne s'en est jamais vanté. Alors avec vos bonnes œuvres ostentatoires, Thérèse, vous repasserez...

PKP hors de sa zone de confort



LISE PAYETTE

Il a 52 ans. Il n'est sûrement pas tenté par le «pouvoir» comme tant d'autres qui se gavent de pouvoir politique, car du pouvoir, lui, il en avait déjà tout plein entre les mains. Mais il sait aussi que le fameux pouvoir n'apporte pas nécessairement le bonheur.

Pour la première fois à 52 ans, PKP vient de faire son propre choix de ce qu'il veut faire de sa vie. Il faut bien réaliser que le fils de Pierre Péladeau n'a pas eu d'autre choix jusqu'à maintenant que de prendre la relève du père parce qu'il avait été préparé pour ça et que c'était une responsabilité qu'il ne pouvait pas ignorer. Il a dit clairement: «*J'ai beaucoup reçu... je voudrais rendre aux Québécois.*» C'est ce qui lui a gagné mon appui malgré les accrochages que nous avons déjà eus lui et moi. Parce que cette dette qu'il ressent envers le Québec me rappelle celle qui m'a conduite en politique en 1976. Je l'ai dit aussi. Les gens de ce pays m'ont tellement choyée, soutenue, aimée même, qu'ils m'ont portée jusqu'au même désir que celui qu'exprime PKP aujourd'hui; le désir de remettre à ceux et celles qui nous ont tant donné. Cette reconnaissance que PKP veut exprimer, je la comprends et la partage. C'est pourquoi, dès sa décision connue, j'ai eu envie de lui tendre la main.

Parce que j'apprécie qu'il veuille acquitter sa dette envers les Québécois et que je sais aussi qu'on ne le ménagera pas. La politique est un chien enragé qui vous attaque sans répit. Un homme riche, instruit, admiré, craint aussi, a quitté sa zone de confort sans gilet de sauvetage. Quand il dit qu'il ne veut pas vendre ses entreprises, c'est la mémoire de son père qu'il honore, le travail de Pierre Péladeau ne peut pas passer entre les mains de n'importe qui. Pierre Péladeau aurait toutes les raisons d'être fier de lui aujourd'hui.

◆ ◆ ◆

Est-il de gauche? De droite? Honnêtement, je ne sens pas le besoin de le savoir. Il y a au PQ assez de gens de droite pour le retenir un peu s'il est trop à gauche, et l'inverse est tout aussi vrai. Il y a suffisamment de gens de gauche pour l'empêcher de sombrer à droite. Le Parti québécois est un parti de coalition et par définition, un parti de coalition est difficile à tenir ensemble. Ça brasse souvent, mais ça fait des partis politiques intéressants et vivants. René Lévesque, un jour que je rouspétais parce que je trouvais que la droite prenait trop de place dans nos rangs, m'a expliqué qu'il fallait rester regroupés et que quand la coalition ne fonctionnerait plus, le PQ disparaîtrait tout seul. Il m'avait dit la même chose à notre toute première rencontre quand je lui ai dit que je viendrais en politique si je pouvais aider, mais que j'étais plutôt de gauche... Il m'avait répondu qu'il y avait trois portes pour entrer au PQ, la gauche, la droite ou celle du centre... c'était assez clair.

L'objectif qui motive l'engagement des citoyens et citoyennes qui en font partie, quelle que soit l'époque, est le désir profond d'un pays à nous, d'une identité claire et nette. Ça s'appelle la souveraineté. C'est ce qui tient l'édifice ensemble. En revanche, pour faire le poids dans la balance d'un référendum, pour éventuellement y arriver en rangs serrés, il faut unir nos forces qu'on soit de gauche, de droite, du centre ou de n'importe où. Nous n'arriverons à rien en petits groupes, même s'ils sont composés de bonnes personnes, pleines de bonnes intentions. C'est ce qu'avait compris Pierre Bourgault, il y a longtemps, en sabordant son propre parti pour se joindre au PQ sous la bannière de René Lévesque.

Je me suis amusée à penser à Pierre Péladeau et à René Lévesque, ensemble, sablant le champagne dans un au-delà auquel certains croient. Et j'imagine Pierre Trudeau, seul dans son coin, rongé par son frein. Ça me fait du bien.

L'arrivée de PKP sur la scène politique chamboule tout. Stephen Harper ne dormira plus la nuit, Thomas Mulcair va se mettre à prier, Philippe Couillard va faire des ulcères d'estomac, François Legault va acheter ses billets d'avion pour aller voir ailleurs s'il y est, et Françoise David va siéger sur une chaise pliante qu'elle va transporter avec elle à plein temps pour ne pas s'asseoir près de PKP. Madame Marois, elle, regarde tout ce beau monde avec un sourire dans l'œil en se demandant «*qu'est-ce que vous pensez de mon petit dernier?*» Et elle sourit, innocente, en disant que si référendum il doit y avoir un jour, elle en aura discuté avec les Québécois, qu'elle ne fera rien en cachette et qu'elle ne sait pas quand ça se fera. En attendant, elle ajoute plein d'atouts dans son jeu. On dit qu'une femme avertie en vaut deux... Une femme TRES avertie, ça va chercher dans les combien? Bravo Madame Marois.

Pour l'école obligatoire jusqu'à 18 ans

Interdits de loterie avant cet âge, les jeunes sont pourtant libres de jouer leur avenir à 16 ans en quittant l'école

ÉGIDE ROYER

Psychologue et professeur titulaire en adaptation scolaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval

Il est connu lorsqu'un jeune abandonne l'école, les risques qu'il n'obtienne, dans un délai raisonnable, aucun des diplômes du secondaire sont très élevés. Pourtant, au Québec, un adolescent de 16 ans, voire de 15, peut décider tout simplement de ne plus fréquenter l'école.

Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, entre autres, la fréquentation scolaire est pourtant exigée jusqu'à l'âge de 18 ans pour ceux qui ne sont pas diplômés. Aux États-Unis, le président Obama, dans son discours de janvier 2012 sur l'état de l'Union a fait part de sa volonté de rendre l'éducation obligatoire jusqu'à cet âge dans tous les États (c'est actuellement le cas pour 21 d'entre eux). Les exemples qui suivent illustrent bien ce que l'on observe en Amérique du Nord en ce qui a trait à l'obligation de fréquentation scolaire faite aux jeunes et à leurs parents.

Relique d'un passé agricole

Les systèmes éducatifs ont tendance à augmenter l'âge de fréquentation obligatoire, 14 ans ou 16 ans étant perçus comme une exigence qui fait davantage référence au XIX^e siècle (société agricole) qu'au XXI^e siècle (société du savoir hautement technologique). L'attente de plus en plus exprimée veut que tous les jeunes soient en apprentissage jusqu'à l'obtention d'un diplôme, ou jusqu'à 18 ans.

On exige une plus grande responsabilisation des parents, qui doivent s'assurer que leur enfant fréquente l'école. Certains systèmes scolaires vont même jusqu'à établir des sanctions et des pénalités pour ceux qui ne se conforment pas à l'obligation de fréquentation scolaire.

Plusieurs options de services éducatifs adaptés sont dévelop-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Il semble important que tous les jeunes fréquentent «par défaut» un établissement scolaire jusqu'à 18 ans. S'ils veulent partir plus tôt et sans diplôme, une demande officielle de dérogation à l'obligation de fréquentation scolaire devrait être présentée par leurs parents au ministre de l'Éducation.

pées pour les adolescents qui vivent des difficultés et qui ont besoin d'aide: soutien, enseignement supplémentaire, programme d'enseignement alternatif. Il en va ainsi de la diversification des filières professionnelles.

Il ne fait pas de doute que la décision de rehausser l'âge de fréquentation obligatoire permet à des élèves qui risquent de décrocher de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un des diplômes du secondaire. Il s'agit d'une forme d'encadrement social qui favorise la persévérance. Une analyse de l'impact d'une augmentation de l'âge de fréquentation obligatoire aux États-Unis en vient d'ailleurs à la conclusion suivante: «*La hausse de l'âge autorisé pour*

quitter l'école peut représenter un moyen efficace et abordable d'améliorer la réussite éducative parmi les moins éduqués et d'augmenter par la suite leurs chances d'emploi et leur potentiel de revenu.»

Nous nous devons au Québec d'exprimer clairement des attentes plus élevées en ce qui a trait à la réussite scolaire et à la diplomation de nos jeunes. Plusieurs n'ont-ils pas regretté, devenus adultes, d'avoir quitté l'école sans diplôme et souhaité que les attentes de leurs parents aient été plus élevées? S'il faut être âgé de 18 ans pour acheter un billet de loterie, de l'alcool ou des cigarettes, comment pouvons-nous, si nous croyons vraiment que l'éducation est fondamentale pour le dévelop-

pement des individus, permettre à des jeunes de 16 ou 17 ans de quitter l'école sans aucune forme de reconnaissance officielle?

Thaler et Sunstein qualifient de «*nudge*» cette action de pousser quelqu'un du coude pour l'amener à faire quelque chose. En ce qui concerne la question qui nous intéresse ici, il me semble important que tous les jeunes doivent fréquenter «par défaut» un établissement scolaire jusqu'à 18 ans. S'ils veulent partir plus tôt et sans diplôme, une demande officielle de dérogation à l'obligation de fréquentation scolaire devrait être présentée par leurs parents au ministre de l'Éducation. Il s'agit de la petite poussée dont ont besoin certains jeunes et leurs parents.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste), **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazelli (reporters), **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédéric Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre), **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), **information internationale**: Serge Trufaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), **section art de vivre**: Diane Précornt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes), **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant, **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dasse Noël (Québec), **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire), **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaits, **INFORMATIQUE** Yanick Maréchal (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique), **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (admi-

ACTUALITÉS

SAINT-JÉRÔME

SUITE DE LA PAGE 1

maine de campagne, M. Péladeau aura passé deux jours dans sa circonscription. Des allées et venues presque secrètes que l'équipe de communication du PQ s'est bien gardée de divulguer aux médias. Du porte-à-porte, des «bains de foule» au centre d'achat du coin, a dit au *Devoir* le nouveau maire Stéphane Maher.

«*Péladeau faire du porte-à-porte? En limousine?*», a raillé Linda Déry, coordonnatrice du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides, basé à Saint-Jérôme. «*Je ne sais pas si on va le voir par ici*», a lancé pour sa part la propriétaire d'un salon de coiffure de la rue Saint-Georges.

Qu'à cela ne tienne, ses opposants profitent de ce départ hésitant du candidat. Et ils l'attendent de pied ferme. «*Je suis prêt à rencontrer M. Péladeau n'importe quand dans la circonscription. La perche lui est tendue, à lui de la prendre*», a dit Patrice Charbonneau, candidat pour la Coalition avenir Québec, qui a reçu jeudi la visite de son chef François Legault. Le nouveau candidat a la double tâche de succéder à Jacques Duchesneau et d'affronter Pierre Karl Péladeau: «*Ce ne sera pas facile*», reconnaît son organisateur, François Cardinal. Mais pour lui, l'arrivée de PKP dans la course a «*donné de l'énergie à tout le monde*».

Mardi et mercredi, les rencontres entre le maire et l'ex-dirigeant de Québecor ont été l'occasion de jaser électrification des transports. «*On se disait qu'on ne pouvait pas comprendre que quelqu'un des Laurentides prenne sa voiture pour aller voir les Canadiens à Montréal alors qu'on a un train. Si M. Péladeau est élu, cette agence-là d'électrification du transport en commun va se retrouver à Saint-Jérôme*», a confié M. Maher. On s'est dit qu'on relancerait le parc industriel. C'est clair qu'on va bien s'entendre.»

M. Péladeau est un «*success story*» et une excellente nouvelle pour la circonscription, ajoute-t-il. Soudainement conscient de son grand enthousiasme, il nuance. «*Je suis apolitique et peu m'importe le parti. Mais on ne se le cachera pas, d'avoir un candidat potentiellement ministrable... ça va nous permettre de parler de nos enjeux locaux plus facilement*.»

Un riche pour des pauvres

Assis au resto-bar le Vieux shack, Vincent Lemay-Thivierge, candidat de Québec solidaire, a grandi dans la région et connaît le personnage public de Pierre Karl Péladeau. «*Quand j'étais petit, on voyait passer l'hélicoptère au-dessus de chez nous. Il allait chez lui, à Sainte-Adèle*», note-t-il. Bon joueur, il admet que l'homme d'affaires a fait beaucoup pour la culture. Mais il n'a pas l'impression que le magnat de la presse connaît les enjeux de la région. «*On est un des comtés les plus pauvres au Québec et on va avoir un des candidats les plus riches. Ça fait un drôle de portrait*», dit M. Lemay-Thivierge. *La répartition de la richesse, ce n'est pas dans sa culture. Il n'en parlera pas, de la pauvreté. En tout cas, je le mets au défi.*»

Saint-Jérôme est pourtant l'une des villes-circonscriptions qui comptent la plus forte croissance démographique. Elle accueille de nombreux étudiants à son cégep et au campus de l'Université du Québec en Outaouais, et le va-et-vient de la vieille gare lui insufflé tout de même un peu de vie.

Mais ça ne suffit pas. La population vieillit. L'itinérance et la pauvreté sont visibles, au détour des rues, devant les longues files des soupes populaires aux heures des repas. Et à l'ombre de l'immense cathédrale, le vieux cœur de la ville s'essouffle. «*Il manque de 30 à 40 millions*», a reconnu le nouveau maire, Stéphane Maher, en parlant du quartier des spectacles qui va dynamiser le centre-ville.

Alain Desmarais, directeur d'un centre de médiation et d'aide aux familles, est plus optimiste. «*Je suis content que ce soit un homme d'affaires d'expérience qui se présente, pour qu'on sorte de notre victimisation au Québec. En même temps, quand tu deviens député, tu dois avoir une flamme sociale. Je suis sûr qu'il va vouloir s'investir, qu'il va rencontrer des gens, a-t-il dit. S'il a une bonne équipe de travail sur le terrain, ça risque d'être très intéressant.*»

Avec Guillaume Bourgault-Côté
Le Devoir

Duchesneau discret

Au moment d'annoncer qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections, Jacques Duchesneau avait promis de «*faire campagne jusqu'à la dernière journée, d'accompagner [son] chef François Legault*». Or, la Coalition avenir Québec (CAQ) a confirmé jeudi que M. Duchesneau ne fera pas de porte-à-porte dans Saint-Jérôme, ni ailleurs. «*M. Duchesneau m'a demandé où il serait le plus utile, dans les médias ou dans Saint-Jérôme. Ce n'était pas conciliable de faire les deux. Alors je lui ai dit dans les médias*», a mentionné François Legault, de passage dans la circonscription. Sauf qu'au bureau de circonscription du député sortant, on indiquait jeudi que M. Duchesneau n'accordait pas d'entrevue, et qu'il n'en a donné qu'une seule depuis le début de la campagne.

Guillaume Bourgault-Côté

MINIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

dans la mise à jour économique de novembre dernier, puis encore dans le budget présenté avant le déclenchement des élections. Lors de la campagne électorale de 2012, on promettait plutôt de doubler les redevances.

Au ministère des Finances et de l'Économie, on a souligné que les prix sur les marchés — notamment ceux de l'or et du fer — ont une grande influence sur les redevances perçues par l'État. «*C'est la variation des prix des métaux qui explique essentiellement la variation*», a fait valoir la porte-parole du ministre Marceau, Mélanie Malenfant.

Cette justification est nettement insuffisante pour le porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine, Ugo Lapointe. S'il estime que le gouvernement a fait «*du bon travail*» en réformant la Loi sur les mines dans un contexte minoritaire, il se montre autrement plus cinglant en ce qui a trait au régime de redevances: «*Le PQ n'a pas rempli sa promesse sur les redevances. La modification du régime est un échec.*»

La Coalition Québec meilleure mine juge d'ailleurs nécessaire de s'interroger sur la valeur ajoutée du régime mis en place par le gouverne-

ment péquiste par rapport à celui instauré par l'ancien ministre libéral Raymond Bachand. «*Les chiffres de notre analyse soulèvent la question suivante: est-ce que le nouveau régime de redevances est pire que celui qui était en place sous les libéraux? La question se pose. On ne peut pas confirmer avec certitude que le nouveau régime sera pire que celui des libéraux, mais on voit la tendance et on semble bien se diriger vers cela.*»

«*On peut toujours dire que le prix du minerai a diminué*», a poursuivi Ugo Lapointe. Mais dans le cas du fer, il demeure tout de même de deux à trois fois plus élevé qu'au début des années 2000. Le prix de l'or est aussi nettement plus élevé, même chose pour le nickel. Et ce sont les trois plus importantes productions minières du Québec», a-t-il expliqué.

Selon M. Lapointe, le gouvernement ne tient tout simplement pas compte du fait que les ressources minières sont «*non renouvelables*», et donc que les Québécois devraient tirer davantage de leur exploitation.

Retard du Québec

Les données compilées par la Coalition Québec meilleure mine indiquent en outre que le taux de redevances perçues au Québec en fonction de la valeur des ressources demeure nettement plus bas que la moyenne canadienne. Cette moyenne avoisine les 4,5%, selon des données du Entrans



KENZO TRIBOUILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Il est encore trop tôt pour avoir recours au séquençage du génome complet en clinique à des fins préventives.

GÉNÉTIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

sains dans le seul but de prédire leur risque de maladie.

Appelé à commenter, le chef du Service de médecine génétique du CHUM, le Dr Pavel Hamet, souligne d'entrée de jeu que la médecine génétique est déjà utilisée couramment en clinique, y compris au CHUM, mais qu'elle s'adresse avant tout à des individus dont un ou plusieurs membres de la famille sont atteints d'une maladie ayant une forte composante génétique — certaines formes de cancer, de maladie gastro-intestinale, de diabète, ou d'hypertension. Pour ces individus, on procède à «*un séquençage ciblé*» des régions génétiques associées à la maladie dont ils ont peut-être hérité.

Le Dr Hamet confirme par contre qu'il est encore trop tôt pour avoir recours au séquençage du génome complet en clinique à des fins préventives, comme le souligne l'article du JAMA. «*Le séquençage de l'ensemble du génome nous fournit beaucoup d'informations qu'on ne peut interpréter, car nos connaissances sont encore limitées. Il y a énormément de différences génétiques entre les individus et pour la plupart d'entre elles, nous ne savons pas si elles ont une quelconque signification. Il n'est donc pas pertinent, voire éthique, de transmettre au patient une information génétique dont on ne connaît pas l'utilité clinique.*»

Mais les choses pourraient changer. «*Nous avons le devoir de conserver ces informations, car si un jour on apprend qu'elles sont significatives, on pourra alors les révéler au patient.*»

Des tests et des coûts

L'ADN génomique ayant été isolé du sang de chacun des participants à l'étude citée par le JAMA a d'abord été séquencé par la société Illumina, de San Diego. Afin d'évaluer la reproductibilité des données entre les différentes plateformes de séquençage couramment employées, l'ADN de neuf de ces participants a ensuite été confié à Complete Genomics, en Californie. Il est ainsi apparu que la détection de «*délétions et insertions*» de matériel génétique au niveau de nombreux (10 et 19%) gènes reconnus pour être impliqués dans l'émergence de maladies génétiques était inégale d'une plateforme à l'autre, ce qui obligeait les spécialistes à procéder à des tests supplémentaires afin de «*confirmer une information potentiellement significative*».

Ensuite, la centaine de variantes génétiques qui avaient été détectées chez chaque participant comme susceptibles d'accroître le risque de souffrir d'une maladie ou de modifier la réponse à certains médicaments ont nécessité une recherche dans les banques de données génétiques et la littérature scientifique afin d'évaluer leur réel potentiel pathogène.

Cette démarche effectuée par une équipe de trois conseillers en génétique, un pathologiste

moléculaire et trois bio-informaticiens a exigé en moyenne 54 minutes d'investigation par variante, pour un coût total d'environ 15000\$, incluant le séquençage (1000\$), mais excluant les frais associés au matériel informatique et à l'entreposage des données.

De plus, les six professionnels en génomique qui ont analysé ces informations en sont arrivés à des conclusions plus ou moins différentes sur le danger que laissait planer chaque variante, soulignant ainsi toute l'incertitude qui est encore associée à l'importance clinique que l'on doit accorder aux nombreuses variantes génétiques qui ont été détectées.

Après discussion, entre deux et six variantes génétiques jugées suffisamment probantes ont été révélées à chaque participant et aux médecins traitants, qui ont prescrit quelques tests diagnostiques ou une consultation chez un spécialiste pour un coût total ne dépassant pas les 1000\$.

Une mutation potentiellement mortelle

Le séquençage complet du génome a permis de découvrir chez l'une des participantes une mutation potentiellement mortelle dans le gène BRAC1, alors que l'histoire familiale de cette femme ne présentait aucun cancer du sein et de l'ovaire. Informée de son risque élevé de développer un tel cancer, cette patiente a choisi de subir une ablation chirurgicale des ovaires et des trompes de Fallope par prévention et un dépistage intensif du cancer du sein. Chez les 11 autres participants, la démarche a permis d'épingler une ou plusieurs variantes génétiques qui modifient la réponse à certains médicaments et qui permettront ainsi d'administrer un dosage plus adéquat aux personnes qui en sont porteuses.

Le Dr Hamet avoue que l'on a probablement exagéré quant à ce que la médecine personnalisée pouvait apporter, car celle-ci s'avère beaucoup plus complexe qu'on l'imaginait au départ. «*Elle sera surtout utile pour les jeunes qui n'ont pas encore été trop influencés par l'environnement, car elle nous permettra d'appliquer tôt des mesures préventives. Son rôle est par contre inutile chez une personne qui a déjà souffert d'un infarctus ou qui est déjà obèse, car les facteurs de risque se sont déjà exprimés*», précise-t-il. Son usage sera plus adapté quand «*nous aurons accumulé beaucoup plus de connaissances sur le fonctionnement de notre génome dans les maladies complexes, car alors ces connaissances accéléreront l'analyse et faciliteront l'interprétation.*»

Il rappelle que le gouvernement du Québec a investi 250 millions de dollars pour savoir comment, où, et dans quels domaines la médecine personnalisée pourrait apporter des bénéfices réels pour le patient et pour le système de santé public en diminuant les coûts des soins de santé. Il s'agit d'un projet qui permettra d'être plus réaliste tout en continuant de progresser sur une voie néanmoins très prometteuse.

Le Devoir

Policy Research Group. Au Québec, ce taux devrait varier de 1,5%, en 2014, à 2,0% en 2016.

«*Le Québec ne devrait pas se situer sous la moyenne canadienne*», selon Ugo Lapointe. Le ministre Raymond Bachand s'en est approché. Nous souhaitons que Québec dépasse cette moyenne, mais au moins, c'était mieux que ce vers quoi on se dirige avec le régime de Nicolas Marceau. Là, on revient vers une situation qui a déjà été dénoncée par le vérificateur général dans son rapport de 2009.»

Selon Jacques Fortin, professeur de sciences comptables à HEC Montréal, le régime présenté par Nicolas Marceau n'est pas pire que celui des libéraux. Mais il n'est pas nécessairement mieux. Il estime le nouveau régime très similaire à l'ancien, tout en étant «*légèrement plus complexe*». «*En apparence, on a voulu donner l'impression qu'on faisait des changements, alors qu'en réalité on n'en faisait pas vraiment*», a-t-il résumé.

Le président du conseil de l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP), Yvan Allaire, juge lui aussi que les péquistes ont peu changé le modèle déjà en place. «*Le régime qui a été mis en place est, pour l'essentiel, similaire à l'ancien régime. Ils n'ont pas ajouté grand-chose.*»

Le Devoir

AGRILE

SUITE DE LA PAGE 1

dant deux semaines, mais les 300000\$ d'économie que je vais faire sur le demi-chargement me permettront de sauver des arbres cet été et de m'attaquer au problème de l'agrile du frêne», a expliqué le maire Croteau.

Depuis des mois, Projet Montréal talonne l'administration de Denis Coderre afin que la Ville consacre 10 millions, dès 2014, pour intensifier sa lutte contre l'agrile, présent dans 12 arrondissements. En vain. Montréal a réservé une somme de 3,8 millions pour la canopée en 2014, mais seule une partie est destinée à l'agrile.

Originaire d'Asie, l'agrile du frêne peut entraîner la mort des frênes en moins de trois ans. Aux États-Unis, il a déjà tué des dizaines de millions de frênes depuis 2002. L'insecte a été détecté à Montréal pour la première fois en 2011.

Montréal compte 200000 frênes sur le domaine public. Près de 150 arbres ont été abattus sur le territoire depuis 2011, mais la cadence semble s'accélérer puisqu'au cours des dernières semaines, Rosemont-La Petite-Patrie a entrepris d'en couper 300, alors que Mercier-Hochelaga-Maisonneuve doit en abattre 154. Et l'arrondissement de Ville-Marie vient d'annoncer qu'il couperait 250 frênes dans les prochains jours en raison de l'agrile.

Moins déneiger

François Croteau a appris jeudi matin que son arrondissement devrait couper 150 arbres supplémentaires à l'automne. Et le bilan pourrait s'alourdir au cours des prochains mois, prévient-il.

Si la Ville n'investit pas massivement pour lutter contre l'agrile du frêne, elle pourrait perdre le contrôle de la situation, dit-il: «*Montréal ne prend pas au sérieux la crise. Cette décision politique est irresponsable. Elle va nous mener dans une crise financière et écologique.*»

François Croteau soutient que le refus de l'administration Coderre d'investir davantage l'oblige à limiter le chargement de la neige aux artères et aux rues commerciales de Rosemont-La Petite-Patrie: «*Le choix budgétaire que je fais aujourd'hui est difficile et je comprends que les gens ne seront pas heureux de cette décision, mais dans cinq ans, ils vont être heureux que j'aie économisé la moitié d'un déneigement pour sauver des arbres.*»

L'administration «préoccupée»

Le responsable du développement durable au comité exécutif, Réal Ménard affirme que l'administration prend très au sérieux la menace que représente l'insecte. «*Il est vrai qu'on a besoin de plus de ressources. Je ne cherche pas à minimiser ça. Et il est vrai que la situation est préoccupante. Mais est-ce que l'administration va allonger 10 millions? Je ne suis pas sûr. C'est la raison pour laquelle on veut travailler avec la communauté des affaires et interpellé le gouvernement du Québec.*»

Quant à la réduction des opérations de déneigement dans Rosemont-La Petite-Patrie, M. Ménard soutient que la décision appartient à l'administration Croteau: «*Chacun gère ses fonds comme il veut.*»

M. Ménard dit travailler à l'élaboration d'un projet de règlement d'agglomération concernant l'agrile. Ce règlement établirait l'autorité de l'agglomération en matière de dépistage et de traitement au biopesticide des frênes. Il comportera aussi un volet qui permettra aux villes d'intervenir sur les terrains privés si nécessaire. «*Je veux travailler avec tout le monde, sans confrontation*», a-t-il dit. Montréal entend aussi doubler le nombre de dépistages de l'agrile, pour les faire passer de 2000 à 4000 par année. Il devrait s'ensuivre un accroissement des traitements aux arbres menacés, croit M. Ménard.

Selon M. Ménard, les frênes coupés ne sont pas nécessairement infestés par l'agrile. A cela, François Croteau rétorque que le déperissement d'autant de frênes peut difficilement s'expliquer autrement que par l'agrile. «*Je ne perdrai pas mon temps à dépister l'arbre si je vois qu'il est déjà presque mort*», dit-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390